

RESEDA

Association pour la coordination des réseaux de santé du bassin alésien
Et pour l'animation du Contrat Local de Santé du Pays Cévennes



Réseau Santé Mentale du Bassin Alésien

Bilan d'activité
Année 2021

Sommaire

L'HISTOIRE DU RESEAU	3
1/ OBJECTIFS	4
2/ COMITE DE PILOTAGE	4
3/ COORDINATION	6
3.1. ANIMATION DU RESEAU	6
3.2. AXE D'INTERVENTION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE DU PAYS CEVENNES	6
3.3. COORDINATION D'EQUIPE ET INTER-RESEAUX	7
3.4. RENCONTRES PARTENARIALES	7
3.5. PARTICIPATION ET VALORISATION DU RESEAU	8
3.6. ESPACE RESSOURCE POUR LE TERRITOIRE	9
3.7. PARTAGE D'INFORMATION	10
3.8. ACCUEIL DE STAGIAIRES, ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS DE FORMATION	10
3.9. PARTICIPTION A L'ECRITURE DU PTSM DU GARD	12
3.10. CONCERTATION AUTOUR DE LA CREATION D'UN CLSM	13
4/ LE CONTEXTE SANITAIRE DE 2021	14
5/ SOUTIEN AUX PARTENAIRES	18
5.1. ASSOCIATIONS DE PARENTS	18
5.1.1. UNAFAM	18
5.1.2. HELP France et UNAPEI 30	19
5.1.3. Rencontre inter-associations de parents d'enfants porteurs de handicap	20
5.2. CABA : COMITE DE PILOTAGE DE L'EVALUATION INTERNE DU SAMSAH	21
5.3. GROUPE DE TRAVAIL 'HABITAT ET INCURIE'	21
5.4. MSA SERVICES : PROJET FORMATION PREVENTION SUICIDE	22
6/ LES GROUPES DE TRAVAIL DU RESEAU	24
6.1. COLLECTIF SISM - SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTE MENTALE	24
6.2. GROUPE DE TRAVAIL SANTE MENTALE ET TRAVAIL	28
7/ LES PROJETS INTER-RESEAUX	30
7.1. LES RENCONTRES PROFESSIONNELS/USAGERS	30
7.2. GROUPES DE TRAVAIL ANIMES AVEC LES RESEAUX ADDICTOLOGIE ET SANTE VIE SOCIALE	32
7.2.1. Groupe de travail - Coordination des actions de prévention au SAJE - La Clède	32
7.2.2. Groupe de travail - Précarité et santé mentale - La Clède/EMPP	34
7.3. PROJETS SUIVIS AVEC OU PAR L'ATELIER SANTE VILLE	36
7.3.1. Association RAIA	36
7.3.2. GEM L'Emeraude	36
7.4. PROJETS PORTES PAR LE RESEAU SANTE VIE SOCIALE	37
7.4.1. Violences conjugales et intrafamiliales	37
7.4.2. Exil Santé et Soins	42
7.4.3. Projet Raison de plus	44
7.5. PROJET PORTE PAR L'ATELIER SANTE VILLE ET LE RESEAU SANTE VIE SOCIALE	45
7.5.1. Projet Médiation en santé, sur le Nord du territoire	45
7.5.2. Les Invisibles	47
7.6. LE RESEAU PERINATALITE ET PETITE ENFANCE	49

L'HISTOIRE DU RESEAU

L'Association Reseda

Reseda, **association de coordination des réseaux de santé du Bassin Alésien**, a été créée en 1998 par les acteurs de santé du territoire (professionnels, élus, bénévoles - milieu sanitaire, social, médico-social - secteur libéral, associatif, public) et en étroite collaboration avec le service Santé de la Ville, dans le but de constituer un outil pour soutenir et structurer la dynamique de partenariat et de travail en réseau qu'ils portaient depuis les années 90.

L'association se met à disposition des **réseaux de santé, dispositifs et projets sur le bassin alésien**, et en fonction de leurs besoins assure leur **représentation juridique**, leur **gestion comptable et financière**, **emploie les coordinateurs techniques ou en assure directement la coordination**.

L'association et son équipe sont intégrées à **l'équipe mutualisée de santé publique du territoire**, composée de personnels de **3 structures** : Reseda, le service santé d'Alès Agglomération et le Conseil Départemental.

L'équipe mutualisée apporte un **appui aux acteurs de santé du territoire** qui souhaitent s'impliquer dans **promotion de la santé** à travers le travail partenarial et/ou la mise en place de projets de prévention/promotion santé, soutien des pratiques professionnelles etc.

L'équipe mutualisée ne se substitue pas aux différents **acteurs de santé** mais fait ce qu'ils n'ont pas le temps de faire ou ne savent pas faire en leur apportant un **soutien logistique, méthodologique et stratégique**. Elle peut aussi être **force de proposition** et favoriser **l'émergence de projets**.

L'association Reseda, au sein de l'équipe mutualisée de santé publique, assure ainsi **l'animation territoriale en santé** autour du **projet local de santé** (commun à l'agglomération, au Conseil départemental du Gard et à l'Agence Régionale de Santé Occitanie) et à ce titre :

- Constitue un **observatoire local en santé**, un **lieu ressource** qui centralise, analyse et diffuse l'information ;
- Joue un rôle **fédérateur, d'interface et d'articulation des ressources en santé** du territoire en favorisant les relations et les actions partenariales ;
- Participe à la concertation pour **l'articulation et la mise en cohérence des différentes politiques publiques et territoriales** sur le bassin sanitaire : Elle porte **l'Atelier santé ville transversal aux 2 Contrats de Ville du territoire** et elle est chargée **depuis 2011 de l'animation du Contrat Local de Santé Pays Cévennes (CLS)** entre le Pays, l'ARS Occitanie et le Conseil Départemental du Gard.

Le Réseau Santé mentale

Créé en 2009, le réseau Santé Mentale, après un travail de concertation et d'échanges rassemblant les acteurs en santé mentale du territoire, a **rédigé "un projet santé mentale" pour le bassin alésien**, avec une mise à plat des moyens, des actions, des attentes et des besoins sur le territoire.

Véritable programme pour le territoire, ce projet constitue le socle de référence commun sur lequel chaque acteur du territoire peut s'appuyer pour développer ses propres projets et les articuler avec l'existant.

Ce programme a été adressé en 2012 à l'ARS qui, compte tenu des dynamiques en place (réseau santé mentale et réseau clinique du lien), a sollicité les acteurs du bassin **pour expérimenter un parcours santé mentale pour les jeunes de 10 à 25 ans**. Cette sollicitation répondait en partie aux besoins repérés sur le territoire, en particulier à la nécessité de faciliter l'accès à des soins psychologiques précoces. **Le**

réseau santé mentale a donc décidé, en **partenariat étroit avec le réseau clinique du lien**, de répondre à cette demande et a **participé très activement à la conception et à la mise en œuvre du projet expérimental santé mentale jeunes** (cf. ci-après).

Ce projet a aussi contribué à rapprocher le secteur de la psychiatrie adultes et de la psychiatrie infanto juvénile, l'enjeu étant aussi de pouvoir travailler à terme sur la coordination indispensable pour gérer la période charnière de 16 ans qui nécessite un relais de prise en charge entre les deux secteurs.

Le Réseau Santé Mentale constitue un des principaux **dispositifs de mise en œuvre de l'axe d'intervention « Parcours en santé mentale »** du **Contrat Local de Santé Pays Cévennes** et contribue également aux axes d'intervention portant sur « **Les publics fragilisés** », « **La santé des jeunes** », « **Personnes en situation de précarité ou de vulnérabilité** », et « **Accès aux droits, à la prévention et aux soins** ».

Les coordinations de réseaux jouent un rôle important dans **l'articulation de ces dispositifs et projets au sein du CLS Pays Cévennes**.

Le diagnostic et le bilan d'activité du CLS sont disponibles à Reseda.

1/ OBJECTIFS

Les objectifs du réseau sont les suivants :

- **Créer** un lieu de partage et d'actions, croiser des expériences et des points de vue,
- **Repérer** les dysfonctionnements pour pouvoir proposer des organisations comme des moyens adaptés aux besoins de la population afin d'améliorer le repérage, l'orientation et l'accès aux soins en santé mentale,
- **Faire évoluer** les représentations de la population concernant la santé mentale,
- **Sensibiliser** les élus aux problématiques de santé mentale.

2/ COMITE DE PILOTAGE

Le comité de pilotage du réseau santé mentale est une instance regroupant les représentants des structures associatives et professionnelles travaillant en lien avec cette thématique.

Les réunions du comité de pilotage sont **des temps de partage sur l'état des lieux et de décision collective sur les orientations des actions et les stratégies à développer dans le réseau**. Chacun des membres peut apporter un éclairage sur la thématique de la santé mentale et les problématiques adjacentes à partir de son expérience et de ses constats. Les décisions prises sont collégiales et tiennent compte de la pluralité des pratiques, des situations et des besoins repérés par les différents partenaires, tous secteurs confondus.

Composition du comité de pilotage :

Les structures représentées au sein du comité de pilotage sont :

- La délégation départementale de l'UNAFAM
- Le groupe d'entraide mutuelle GEM l'Emeraude
- Le Collectif associatif du Bassin alésien CABA
- Le pôle psychiatrie du Centre hospitalier Ales Cévennes
- Le service territorial pour l'autonomie STA PA/PH du Conseil Départemental du Gard

Le comité de pilotage du réseau, qui n'avait pas pu le faire en 2020 en raison de la crise sanitaire, a pu se réunir **le 25 mai 2021** autour de l'ordre du jour suivant :

- **partage autour des effets de la crise sanitaire et des confinements successifs, répercussions sur la santé mentale et sur les activités.**
- **bilan 2020 du réseau santé mentale : point sur les projets et groupes de travail du réseau.**
- **projection sur la SISM 2021 : du 4 au 17/10/21 : *Santé mentale et respect des droits.***

Les principaux éléments mis en avant concernant les effets de la crise sanitaire sur le fonctionnement des structures et sur leurs usagers : Face à la crise sanitaire, toutes les structures ont réfléchi à des adaptations de leur activité pour permettre la continuité de leurs actions et le maintien du lien avec leurs usagers. Des constats sont partagés :

- L'isolement est souvent une problématique déjà présente pour les personnes usagères de la santé mentale, le premier confinement n'a du coup pas été trop mal vécu mais pour autant sa survenue brutale et les craintes liées à la contamination ont été source d'angoisses diverses pour nombre d'entre elles avec la réduction importante des lieux ressources et visites à domicile, support social et psychologique.
- Toutes structures ont mis en place un suivi téléphoniques et des outils interactifs. Une grande créativité des professionnels et des accueillis a pu en découler. Un relai vers la cellule de soutien psychologique du bassin alésien pouvait aussi être fait.
- Le déconfinement a généré une crainte aussi chez certains, de ressortir de chez soi et d'être exposé au virus, en particulier pour les personnes éloignées géographiquement des structures et devant prendre des transports, si la majorité est revenue dans les structures, certains n'ont pas pu ou pas souhaité.
- Certains usagers ont pu avoir du mal à reprendre un rythme actif notamment au travail, et une régression notamment dans l'autonomie et un repli sur soi ont pu être constatés.
- Cependant le cadre contraignant des mesures sanitaires a été plutôt bien accepté par les usagers qui se sentaient sécurisés. Les jauges ont aussi permis des échanges différents, plus intimistes en petits groupes.
- Si la visio est un outil intéressant pour ne pas rompre le lien et permettre les contacts, la fracture numérique se fait bien sentir pour certains pour lesquels cela reste un outil complexe (accès au matériel, à une connexion, connaissance de l'informatique et usage d'internet, nécessité d'un espace calme pour être en visio...).
- Une augmentation de situations de violences conjugales et d'adolescents en difficulté a été observée.
- En 2021 la vaccination est devenue un sujet d'échange et de questionnements importants qu'il a fallu accompagner.
- En psychiatrie, les délais d'attente pour un premier RDV était déjà important avant la crise du fait de la pénurie de médecins mais ont été encore amplifiés par la crise avec une augmentation des demandes et la liste d'attente s'allonge. De plus on observe une errance d'une région à l'autre des patients en psychiatrie.
- On a pu observer aussi des angoisses chez les personnels des structures, parfois plus fortes que chez les accueillis.
- Une certaine atteinte des droits a pu être légitimée par la pandémie, ne serait-ce que dans l'accès aux soins : le service de psychiatrie fermé, l'isolement des patients entrants, pas de visites... certains ont renoncé à être hospitalisés dans ces conditions.
- L'EMPP a constaté un grand isolement des personnes en situation de précarité, notamment des personnes sans domicile qui se retrouvaient très seules dans les rues vidées. Le message « restez chez vous » a entraîné une grande angoisse pour ceux qui n'avaient pas de chez eux.

Le comité de pilotage a par ailleurs souhaité organiser une **réunion consacrée à la réflexion à mener sur la mise en place d'un CLSM sur le territoire, une date a été posée le 13 septembre 2021** (cf p.14).

3/ COORDINATION

Le Réseau Santé Mentale adulte, comme le réseau clinique pluri-institutionnel du lien, **ne dispose pas de moyens propres ni de temps spécifique** dédié à la **coordination** qui est assurée, à hauteur de 0.25 ETP environ, par une chargée de mission de **l'équipe de santé publique mutualisée** portée par l'association de coordination des réseaux de santé Reseda, affectée également à l'animation des réseaux addictologie et clinique du lien.

3.1. ANIMATION DU RESEAU

La coordination a pour but **d'organiser, animer et soutenir la concertation locale, ainsi que de proposer un soutien technique, logistique et méthodologique des réflexions, des actions et des dynamiques** initiées par les membres du réseau, ce qui se traduit concrètement par :

- Un **soutien aux membres du réseau et aux acteurs en santé mentale** afin d'accroître leur **mobilisation**, de faciliter le travail partenarial, de favoriser les **espaces de coopération** entre acteurs de santé.
- Un **soutien** pour la mise en place **des actions et des dynamiques** initiées par les membres du réseau, les groupes de travail (actions de prévention, formation, etc.) **et la rencontre des nouveaux professionnels du territoire.**
- Un travail de **veille et de recueil des besoins** des territoires afin de repérer les dynamiques et volontés locales existantes et un travail pour faciliter la communication entre les différents acteurs locaux et structures partenaires.
- Une **mise en lien et en cohérence avec les actions de santé** accompagnées par les différents réseaux et projets de santé sur le territoire du bassin alésien (réseaux Clinique du Lien, Obésité Infantile, Santé Vie Sociale, Santé Jeunes, Périnatalité, Atelier Santé Ville, etc.) ou par des projets et des dynamiques départementales.

3.2. AXE D'INTERVENTION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE DU PAYS CEVENNES

Le Réseau Santé mentale est également en **lien permanent avec les coordinateurs du Contrat Local de Santé (CLS) du Pays Cévennes** pour permettre **l'articulation des dispositifs et projets au sein du CLS Pays Cévennes dont l'animation est confiée à l'association RESEDA depuis 2011.** Le CLS s'appuie sur la **dynamique de réseaux et d'animation territoriale en santé** initiée depuis 1993 par les acteurs de la santé sur le territoire. Un premier contrat a été mis en œuvre suite à la **Loi HPST de juillet 2009**, et **signé entre l'Agence Régionale de Santé LR et le Pays Cévennes** en 2011 (1^{er} CLS de l'ancienne région Languedoc-Roussillon et le 2nd en France). La deuxième version du CLS en 2013, a vu l'arrivée d'un troisième signataire, le CD30 et la **troisième version a été signée** le 17 juin 2019 entre l'Agence Régionale de Santé Occitanie et le Syndicat Mixte du Pays des Cévennes suite à la **réactualisation du diagnostic de santé du territoire** effectuée fin 2018-début 2019 et à laquelle la **coordination a contribué pour l'axe santé mentale.**

Les actions portées par le réseau font notamment référence à plusieurs axes d'intervention du **CLS Pays Cévennes, en particulier, « La santé mentale », « Les publics fragilisés », « La santé des jeunes ».**

Le bilan du CLS Pays Cévennes est disponible à Reseda.

3.3. COORDINATION D'ÉQUIPE ET INTER-RESEAUX

Le réseau Santé Mentale est en **lien permanent avec les autres réseaux** thématiques ou populationnels **et dispositifs** de mise en œuvre du Contrat local de Santé du bassin alésien.

Il s'agit, via cette mutualisation et ce travail inter-réseau :

- **D'appréhender la santé de manière globale sur le territoire** en créant des liens opérationnels avec les acteurs de différents secteurs d'activités.
- **De coordonner** autant que possible entre elles les actions portées par les réseaux avec cohérence et une **plus grande lisibilité en matière de prise en charge et de prévention**.
- De se donner les **moyens de mobiliser et de sensibiliser le plus grand nombre de personnes** (acteurs de santé, professionnels ou public) sur un thème particulier, en l'occurrence l'addictologie.

Par ailleurs, des **réunions d'équipe** (équipe mutualisée Reseda/service santé Alès Agglomération) ont lieu de manière **hebdomadaire afin de coordonner et d'organiser les activités des différents réseaux et de faire le point sur les projets de territoire en cours** propre à chaque réseau ou transversaux.

Des **réunions de coordination** peuvent être organisées à la demande afin de **partager les questionnements en lien avec la fonction de coordination sur la base d'analyses de situations et de rechercher ensemble des pistes d'amélioration du travail de coordination** et une **journée banalisée** thématique est organisée une fois par an.

L'association Reseda a en outre accueilli **4 personnes nouvelles au sein de l'équipe en 2021** : une coordinatrice pour les réseaux Santé Vie Sociale et Santé Jeunes, une chargée de mission transversale et deux assistantes de réseaux avec lesquelles des **temps de présentation et d'échange sur le réseau et les projets communs** à ces autres réseaux ont eu lieu, en particulier les 26 et 30 novembre et le 16 décembre.

3.4. RENCONTRES PARTENARIALES

Les rencontres partenariales sont des espaces de mise en lien avec de nouveaux professionnels de santé du territoire, ou d'entretien de l'interconnaissance par l'actualisation des informations concernant une structures et ses équipes. Ces espaces permettent une présentation réciproque, la coordinatrice y fait généralement une présentation de l'association Reseda et des réseaux qu'elle coordonne en fonction des intérêts du partenaire.

En 2021, en dépit du contexte sanitaire resté difficile, plusieurs rencontres partenariales ont eu lieu :

Dates	Objet
02/02	Rencontre avec la vice-présidente de l'UNAPEI30 : projet de permanences à Reseda
08/02	Rencontre avec 2 éducatrices du SESSAD ARTES autour de la présentation des activités « Trait d'union »
09/02	Rencontre avec le directeur du CABA, points sur les projets communs.
02/03	Réunion avec l'association Raison de + : reprise de lien, travail sur les projets d'accompagnement psychologique et l'AAP du FSE / ASRS Public DE
16/03	Rencontre en visio avec 2 élus de la mairie de Montpellier autour de la mise en place et le développement de CLS/CLSM sur leur territoire, partage d'expériences du bassin alésien.
12/04	Rencontre avec une psychologue clinicienne nouvellement installée sur le pôle santé de Boisset Gaujac-Bagard.

15/04	Rencontre de la nouvelle directrice de l'École des Parents et des Educateurs du Gard en présence de la coordinatrice du réseau Périnatalité et du Projet Local Alimentation Santé et d'une stagiaire du ROI.
07/05	Rencontre avec le porteur de projet éducatif de la compagnie Minibus avec la coordinatrice du PLAS.
09/07	Rencontre avec l'association TAWA autour d'un projet de Tiers Lieu - TACT : Transversales, arts, culture et thérapie. + café associatif, Interventions sur l'éducation, économie circulaire, permaculture. + Proposition d'ateliers en direction des publics des quartiers
24/09	Rencontre entre la coordinatrice de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire de l'Education nationale en présence de la coordinatrice du Projet Local Alimentation Santé sur les perspectives de projets de prévention en santé sur le lycée Prévert.
30/09	Rencontre et présentation réciproque d'une nouvelle neuropsychologue installée sur le territoire.
11/10	Rencontre avec 3 professionnels de l'équipe pédagogique du collège Diderot d'Alès (CPE, nouvelle infirmière et nouvelle enseignante spécialisée de SEGPA) en présence des coordinatrices du PLAS et du ROI pour perspectives de projets de prévention.
19/10	Rencontre avec la micro-entreprise Tisser du lien : activité de portage.
29/10	Visite des locaux de l'association Voyages culturels et sélection de livres pour le stand de l'association sur le forum d'association de la SISM le 16/11.
29/10	Rencontre et entretien avec l'animatrice de Radio Interval autour des projets pour l'émission Passeport pour la santé, notamment la SISM.
02/11	Rencontre et entretien avec le journaliste de Radio Nostalgie 30 autour des projets santé, notamment la SISM.
04/11	Rencontre avec le directeur du centre EPIDE en projet d'installation sur La Grand Combe : perspectives de travail partenarial sur des projets de prévention auprès des jeunes accueillis dans le centre.

3.5. PARTICIPATION ET VALORISATION DU RESEAU

Chaque année, la coordinatrice, ou des membres de l'équipe de santé publique mutualisée, participe à différents évènements sur le territoire ou en dehors et y représente l'association Reseda, le CLS Pays Cévennes et les réseaux de santé du bassin alésien. En 2021, peu de grands rassemblements ont eu lieu :

Dates	Objet
01/06	Réunion annuelle Coordination Hépatite Occitanie COHEP : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des actualités concernant les hépatites B et C - Cartographie des actions de dépistage en cours et des zones blanches à couvrir - Actualités : Ateliers de la Grande Motte 2020, formation TROD, ...
02/06	Webinaire sur les dispositifs CLSM de la Politique de la Ville en Normandie : implantation, cadre, mise en œuvre.
11/06	Exposition d'Art brut, peintures et sculptures à l'Hôpital de jour du Mas Careiron.
08/10	Point en visio avec MSA service/ARS/CODES : Soutien au déploiement de la formation Prévention du suicide
08/10	Participation au Colloque de la Fédération d'Addictologie du sud à Montpellier
14/10	Participation au CAP'SS 'Santé mentale et précarité' organisé par le CODES 30 en visio : « Comment accompagner les populations précaires dans le prendre soin de leur santé mentale et les soutenir dans l'exercice de leurs droits ? »
05/11	Point en visio avec MSA service/ARS/CODES : Soutien au déploiement de la formation Prévention du suicide
19/11	Vernissage de l'exposition d'usagers du CAARUD de l'association AIDES
21/06	Réunion régionale : CLS - Webinaire CLS/CLSM Occitanie "Quel rôle des CLS/CLSM pour lutter contre l'épidémie et ses conséquences ? "

3.6. ESPACE RESSOURCE POUR LE TERRITOIRE

L'association Reseda et les coordinations de réseaux sont également ressources sur le territoire pour la mise en lien entre les professionnels de santé et les structures et professionnels sociaux, médico-sociaux et éducatifs sur :

des projets d'interventions et d'actions de prévention en santé pour lesquels elle apporte selon les besoins et la demande un soutien aux porteurs de projet dans l'élaboration de celui-ci et/ou dans la mise en lien avec les intervenants professionnels susceptibles d'y participer.

des orientations et mises en lien avec des partenaires du territoire pour des prises en charge.

Notamment, en 2021 :

Organisme / professionnel demandeur	Objet de la demande	Dates demande / rencontres / intervention	Orientation/ intervenant
MLDS EN	Classe avec des élèves dit sans solution et en décrochage scolaire : organiser des ateliers hygiène de vie, santé, sommeil, alimentation...	Demande 06/2021 Rencontre 24/09 Ateliers début 2022	PLAS
Collège Lédignan Pauline Berthod, IDE	Actions de Prévention et d'Éducation à la Santé : éducation à la vie affective et à la sexualité (IST, sexisme, puberté, relations filles-garçons, moyens de contraception), équilibre alimentaire et activité physique, Sommeil et écrans (addictions aux écrans), Mal être chez les jeunes (adolescence et ses changements, vivre ensemble, groupe...)	Demande juillet 2021 Rencontre 11/10	PLAS
CS St Julien les Rosiers	Ateliers petits-dejeuners santé mensuels. Thèmes : sommeil, prévention routière, alimentation	Demande Septembre 2021 Interventions : novembre 2021	Psychologue libérale Somnologue libéral Comité du Gard de prévention routière
Pôle P4S Filiéris	Ressources sur les Troubles du comportement alimentaire	Septembre 2021	CMP, CSAPA, psychologue libérale avec DU TCA
Infirmière Collège Jean Moulin	Intervention auprès des équipes sur les dys lors de leur journée de concertation active	Octobre 2021	CMPP, neuropsychologues et orthophonistes libéraux
LEP Cévenol	Intervention de prévention sur les addictions	Octobre 2021	CSAPA
DADST : CMS St Julien, la Grand Combe, PMI, ASE, centres sociaux	Recherche d'intervenants sur les dangers des réseaux sociaux et le cyberharcèlement	Novembre 2021	Solidarnet, CSAPA, Brigade de contact itinérante de la gendarmerie
CPE Lycée Prévert + Médecin scolaire, Centre médico-scolaire St Christol	Intervention de prévention sur les addictions pour élèves de classes de filières professionnelles avec utilisation d'outils à risques en cas de consommations	Octobre 2021 Décembre 2021	CSAPA Addictions France

3.7. PARTAGE D'INFORMATION

Le réseau est aussi un soutien pour la circulation et la diffusion des informations entre partenaires ou vers les autres réseaux de santé. Il met à disposition des outils de prévention nécessaires aux actions de prévention ainsi que les plaquettes présentant les activités des différents partenaires.

Entre autres, en 2021 ont été relayés des informations concernant : Semaine Allaitement maternel et alimentation du jeune enfant ; Plateformes de diagnostic précoce des troubles du neurodéveloppement ; Festival du court-métrage ados *Au-delà des écrans* ; Lancement de la campagne nationale contre les violences faites aux enfants CNAPE II ; Campagne de communication sur le Forfait psy enfants ados 100% ; Web conférence de l'ANAP Psychiatrie et santé mentale ; Campagne des 1000 1ers jours de l'enfant ; Formation PRODAS PREV'ADDICT du CODES30 ; Campagne Cannabis, santé sexuelle et nouveaux supports Alcool...



Le site internet et la Page Facebook de l'association Reseda relaient des informations et des actualités en lien avec les réseaux de santé du bassin alsésien afin de promouvoir et faciliter le travail partenarial des acteurs de santé sur le Pays Cévennes.

Chaque réseau y occupe une partie dédiée dans laquelle les visiteurs peuvent trouver des informations sur le fonctionnement du réseau, les ressources locales, les réunions, colloques et formations organisés localement par les réseaux ou par un de ses partenaires.

Ces outils de communication sont gérés par les assistantes de réseaux de l'équipe mutualisée.

www.reseda-santecevennes.fr

www.facebook.com/AssociationReseda

Page LinkedIn

3.8. ACCUEIL DE STAGIAIRES, ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS DE FORMATION

Projets technologiques ST2S

L'association Reseda accompagne depuis plusieurs années les lycées Lasalle et Jean Baptiste Dumas dans le cadre des projets technologiques des filières Sciences et Technologies de la Santé et du Social ST2S.

Ces projets technologiques consistent à **présenter l'analyse ou la conception** de tout ou partie d'une **démarche de projet** sanitaire ou social, **élaborée par/avec une structure** ayant une mission dans le champ de la santé ou du social.

Cet accompagnement implique de recevoir à plusieurs reprises dans l'année un groupe d'élèves pour répondre aux 3 grands temps de préparation de l'épreuve :

- présentation du projet technologique, choix du projet à étudier, réponses aux premières questions et mise à disposition de documents relatifs au projet.
- aide à la compréhension et à la sélection des informations relatives aux documents transmis ou issus de leurs recherches. Et si le contexte le permet, mise en pratique de la démarche de projet (réunion de préparation, création d'un outil de diagnostic, d'évaluation, de planification, participation à une action...).
- validation du contenu de leur dossier et remédiations.

Le réseau addictologie a pu accompagner un groupe de 3 élèves du lycée JBD sur l'année 2019-2020, malgré les interruptions liées à la crise sanitaire, sur la compréhension et l'analyse du projet de journée de sensibilisation à la Réduction des risques pour les usagers et professionnels de l'addictologie du 6 juin 2019 sur le thème « Vivre avec l'usage de la drogue ou la substitution, comment prendre soin de soi ? ».

En 2020-2021, l'organisation des projets en lycée a été perturbée mais une élève de Terminale ST2S du lycée JBD a sollicité l'association Reseda pour un projet de recherche sur « la méconnaissance de moyens de contraception chez les jeunes » et sur l'organisation du Forum santé des jeunes organisé par Alès Agglomération et Reseda en novembre 2019. La coordinatrice a échangé à plusieurs reprises par mail avec cette étudiante et a organisé des temps d'échange par téléphone afin de répondre à ses questions et de lui fournir les documents nécessaires à la réalisation de son projet de recherche. Elle l'a également orientée vers les partenaires du territoire susceptibles de lui apporter une expertise sur le sujet.

Formation professionnelle : Infirmière de pratique avancée (IPA) en santé mentale

La coordinatrice du réseau et la directrice de Reseda ont été contactées en janvier 2021 par une infirmière libérale du bassin alésien dans le cadre de son projet de formation de master *Infirmière de pratique avancée en santé mentale* afin d'échanger à propos des acteurs de santé mentale avec lesquels développer des liens avec en outre la perspective d'orienter à terme sa pratique vers une Maison de santé pluridisciplinaire du territoire.

Une première rencontre a eu lieu le 19 janvier afin de prendre connaissance de son projet. La réflexion a porté sur les pistes de lieux de stages les plus pertinentes et notamment l'intérêt de travailler en liens étroits avec le secteur psychiatrique dans son parcours de stages puis dans son développement professionnel.

En effet, il apparaît essentiel pour elle de chercher la meilleure manière d'inscrire son stage et sa future pratique dans une complémentarité avec les besoins du territoire et avec les professionnels de psychiatrie dans l'objectif en particulier de faciliter l'accès aux soins de santé mentale pour les patients.

Une rencontre a été organisée le 12 mars 2021 avec la cadre de pôle psychiatrie pour évoquer la possibilité de l'accueillir en stage au sein des services de psychiatrie et l'intérêt pour la psychiatrie de ce type de partenaires, pouvant faciliter l'orientation de la médecine générale vers les soins psychiatriques et aider à l'articulation entre la prise en charge somatique des patients et leur suivi psychiatrique.

3.9. PARTICIPTION A L'ECRITURE DU PTSM DU GARD

L'ARS Occitanie a initié en juin 2019 la démarche d'élaboration du projet territorial de santé mentale (PTSM) du Gard à laquelle elle a invité à participer l'ensemble des acteurs en santé mentale du territoire. En effet, prévu par la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016, le PTSM vise à « l'amélioration continue de l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture », et doit être élaboré à l'initiative des professionnels et établissements du territoire. Cette démarche, portée par la commission spécialisée en santé mentale du conseil territorial de santé (CTS) du Gard, a été jalonnée par plusieurs étapes :

- Journée de présentation de la démarche d'élaboration du PTSM et pré-diagnostic issu des premiers retours des acteurs de terrain.
- Mise en œuvre de 5 groupes de travail thématique pour l'élaboration d'un **diagnostic territorial partagé en santé mentale**, afin d'identifier les insuffisances de l'offre du territoire et de préconiser des leviers d'amélioration :
 - o Groupe 1 : Accès au diagnostic et aux soins psychiatriques, prévention et gestion de l'urgence
 - o Groupe 2 : Accès aux accompagnements médico-sociaux et sociaux
 - o Groupe 3 : Continuité et coordination des prises en charge et des accompagnements
 - o Groupe 4 : Accès aux soins somatiques
 - o Groupe 5 : Prévention et éducation à la santé
- Proposition de pistes de travail à travers la rédaction de fiches actions préfigurant le contrat territorial de santé mentale.

L'ARS a sollicité les acteurs en santé mentale dont l'association Reseda pour leur connaissance du territoire afin d'indiquer d'autres opérateurs non encore identifiés, issus des secteurs sanitaire, médico-social et social, à inviter aux groupes de travail, afin de garantir la représentativité effective de l'ensemble des acteurs concernés par la santé mentale.

La directrice de l'association Reseda a participé à la journée lancement de la démarche d'élaboration du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) du Gard le 26 juin 2019, à l'ESAT OSARIS de Nîmes ainsi qu'à la première réunion du groupe de travail sur la thématique « Prévention et éducation à la santé » le 18 septembre 2019 à la Maison des adolescents du Gard, à NÎMES afin de compléter et d'affiner les premiers éléments recueillis et d'approfondir les réflexions partagées précédemment sur les difficultés repérées sur le territoire, leurs causes, et les préconisations d'amélioration.

La coordinatrice des réseaux santé mentale a quant à elle pris le relai dans la participation à ce travail lors des 2 réunions de travail du groupe 5 « Prévention et éducation pour la santé » en visio les 24 novembre et 10 décembre 2020.

Elle a parallèlement informé les réseaux de santé mentale de la démarche en cours et a invité ses membres à y prendre part ou à transmettre des éléments via la coordinatrice, en particulier les structures porteuses d'actions pouvant venir alimenter concrètement l'aspect projets en cours ou pistes d'actions.

Le déploiement de la démarche du PTSM dans le Gard a été bousculé six mois après son lancement par la survenue de la crise sanitaire qui a, entre autres, freiné l'approfondissement des travaux de chaque groupe et la finalisation des fiches actions. **L'écriture du PTSM devait être clôturée en mars 2021 et le CLS Pays Cévennes a été sollicité pour rendre un avis sur le diagnostic territorial partagé de santé mentale et les 12 fiches actions du PTSM du Gard**, néanmoins, le projet territorial reste ouvert à la proposition d'actions opérationnelles pour l'amélioration des parcours des publics concernés.

3.10. CONCERTATION AUTOUR DE LA CREATION D'UN CLSM

Dans la foulée de sa participation à la démarche d'élaboration et d'écriture du Projet Territorial de Santé Mentale du Gard PTSM, initié par l'ARS depuis juin 2019 et animé le CODES et la MDA du Gard, à laquelle était invité à participer l'ensemble des acteurs en santé mentale du territoire.

Prévu par la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016 et porté par la commission spécialisée en santé mentale du conseil territorial de santé (CTS) du Gard, le PTSM vise à « l'amélioration continue de l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture », et la mise en place de CLSM sur chaque territoire est un des axes de développement mis en exergue pour servir cet objectif.

Le comité de pilotage du Réseau Santé Mentale du 25 mai 2021 a décidé de proposer la mise en place d'une **réunion de concertation autour de la création d'un CLSM pour notre territoire**.

Cette réunion a rassemblé 8 participants issus de différentes structures (CABA, SAVS L'Oustalado-UNAPEI30, UNAFAM, GEM l'Emeraude, Service territorialisé de l'autonomie PA/PH, Reseda) et 5 excusés (issus des Services de psychiatrie du CHAC, UNAFAM et SAVS Oustalado).

Cette réunion a été l'occasion de faire :

- Une présentation de ce qu'est un CLSM et l'intérêt de le développer pour un territoire
- Une présentation du CCOMS (Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale) qui porte un programme de ressource et d'appui au développement et au renforcement des Conseils locaux de santé mentale.
- Un état des lieux des attentes et pistes de développement en lien avec ce projet.

Présentation CLSM (cf power point du CCOMS) :

Le **Contrat Local de Santé Mentale** CLSM correspond à l'axe santé mentale du Contrat Local de Santé et représente un outil de concertation, de co-construction et de coordination, locales et participatives, rassemblant l'ensemble des acteurs en lien avec les questions de santé mentale.

Cet outil doit être présidé par un élu et co-animé par la psychiatrie en liens étroits avec les usagers, aidants, professionnels et associations...

Son objectif principal est de définir et mettre en œuvre les politiques et actions locales pour la promotion, la prévention et l'amélioration des parcours de soins en santé mentale.

Perspectives :

- ➔ Proposer une rencontre en 2022 avec la coordinatrice du CCOMS pour un soutien sur ce projet.
- ➔ Recontacter les partenaires :
 - Les élus
 - La psychiatrie
 - S'appuyer sur les dynamiques locales en cours

4/ LE CONTEXTE SANITAIRE DE 2021

Comme l'année 2020, l'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire du Sars-CoV-2. Une année marquée par une nouvelle période de confinement au printemps et des restrictions de déplacement.

Dans ce contexte, l'association Reseda qui a pour objet le soutien du travail partenarial en santé s'est mise à disposition des acteurs de santé du territoire afin de faciliter l'organisation sanitaire locale et maintenir une animation locale en santé en contexte de crise.

Adaptation de l'activité

L'association Reseda a dû adapter son activité au contexte sanitaire, à travers **plusieurs axes**, qui ont **impliqué l'ensemble de l'équipe mutualisée dont la coordination du réseau addictologie** :

➤ **Organisation de la continuité du travail partenarial en santé**

→ **Adaptation des missions des salariés aux conditions du télétravail** : organisation mixte télétravail présentiel

→ **Adaptation de l'accueil** des consultations du Réseau Obésité Infantile en fonction des périodes (présentiel adapté).

→ **Soutien aux réseaux de santé et groupes de travail** pour poursuivre ou reprendre le travail partenarial (recueil des problématiques en santé, adaptation des actions, soutien des pratiques professionnelles, travail à distance, etc.)

→ **Soutien aux associations et structures partenaires** qui accompagnent les publics fragiles sur le territoire dans l'adaptation de leurs activités au contexte sanitaire (réunion de concertation, sensibilisation des adultes relais, rencontres professionnels usagers adaptées au contexte etc.).

→ **Soutien aux pratiques professionnelles** spécifiques en contexte de crise sanitaire.

→ **Accueil des permanences des associations partenaires et des réunions des acteurs de santé** du territoire à la maison de la santé pour assurer une continuité des travaux et accompagnement nécessaires en fonction des différentes phases de la crise sanitaire.

➤ **Augmentation de l'activité liée au soutien à l'organisation locale des professionnels de santé pour faciliter la mise en œuvre de réponses adaptées à la crise sanitaire** :

→ **Animation d'un groupe de coordination locale Covid-19** composé de représentants des professionnels de santé de ville (médecins, pharmaciens, infirmiers, kinés), de Centre Hospitalier Alès Cévennes, de la Clinique Bonnefon, de Filiéris (centres de santé et Pôle promotion prévention parcours santé), du service santé publique Alès agglomération.

→ **Gestion de boîtes mail dédiées Covid-19** pour faciliter les remontées, la diffusion d'informations de terrain et la résolution des problématiques (coordination locale covid-19, médecins, IDEL, pharmacies).

→ **Participation à l'organisation et à la mise en place du centre Covid-19 d'Alès.**

→ **Participation à l'organisation des redistributions de matériel de protection pour les professionnels de santé et du médico-social.**

→ **Mise en place, coordination et financement d'une cellule téléphonique de soutien psychologique** (rémunération des psychologues libéraux).

→ **Participation à la mise en place, à la coordination et au fonctionnement du centre de vaccination Covid-19 La Prairie à Alès** : soutien à la concertation (organisation réunion, diffusion informations), soutien technique (achat matériel : frigo vaccin, lecteurs cartes CPS, cartouches imprimantes etc.), moyens humains (entre 1 et 2 ETP de salariés de Reseda détachés au centre de vaccination en février/mars 2021 ; chef du service santé publique et co-coordonateur de l'équipe mutualisée entièrement détaché à la coordination du centre de vaccination).

→ **Veille épidémiologique et documentaire.**

Impacts repérés

- **Concernant l'activité** : En 2021, la crise se poursuit et malgré une adaptation des acteurs de santé, les reports, annulations ou adaptations (en fonction des périodes de la crise et des formats) des actions (prévention, sensibilisation, soutien des pratiques professionnelles) et des réunions partenariales ont pour conséquences une charge de travail supplémentaire, des délais sur les projets, des projets mis entre parenthèse, ou entièrement repensés pour pouvoir être menés à bien.

Une partie des actions prévues dans les différents réseaux en 2020 ont pu être reprogrammées en 2021. En parallèle, l'implication de l'association en appui aux professionnels de santé du territoire pour la réorganisation sanitaire locale face à la Covid-19 a généré une charge de travail supplémentaire pour l'ensemble des membres de l'équipe mutualisée de santé publique.

- **Concernant l'organisation interne** : Organisation de la continuité des activités alternance télétravail/présentiel selon les périodes, les postes, les missions et des situations de chacun. Cette organisation a été facilitée car le matériel, les outils et les méthodes de travail à distance sont acquis depuis 2020.

Cependant le contexte sanitaire a impacté les effectifs de l'équipe mutualisée en santé publique : postes réaffectés entièrement à la gestion de la crise sanitaire, difficulté pour recruter des coordinateurs sur les postes vacants, recrutements retardés en raison du contexte sanitaire, absences pour maladies, télétravail exclusif pour les salariés fragiles, périodes d'isolement pour les cas contacts et positifs, etc.

Ainsi l'équipe a dû faire face à une augmentation de la charge de travail (activités covid19 et reprise de l'activité des réseaux par rapport à 2020) avec des effectifs réduits, ce qui a pu impacter certains projets (délais).

- **Concernant la vie associative** : fonctionnement à repenser sur le long terme, avec des impacts sur le calendrier de la vie associative et les modalités de gouvernance (fréquence et modalités des réunions, participation des membres etc.), et des délais dans la rédaction des bilans des actions et réseaux. Les réunions du Bureau et du conseil d'Administration ont été réadaptées en modalités mixtes présentiel/distanciel pour concilier mesures sanitaires et accessibilité.

De plus, on note un investissement conséquent de la présidence (Co-présidentes et Vice-président) en soutien à l'équipe mutualisée de santé publique pour pallier la surcharge d'activité tout au long de l'année dans un contexte difficile : soutien à la direction pour l'animation et l'encadrement de l'équipe ; participation à la réorganisation sanitaire locale en appui aux professionnels de santé, etc.

Après une année 2020 très difficile, la poursuite de la crise sanitaire a donc continué à impacter l'activité et l'organisation de l'association et de ses salariés tout au long de l'année 2021, obligeant ainsi l'association à adapter et transformer ses pratiques durablement (distanciel, télétravail, etc.).

En 2021 les actions spécifiques Covid-19

Apparaissent ci-dessous les actions menées par Reseda en lien direct avec la Covid-19 tout au long de l'année. Toutes ne concernent pas directement le Réseau Addictologie mais apparaissent au même titre que les autres, ayant toutes nécessité réorganisation en interne des missions, de façon à ce que chaque membre de l'équipe mutualisée puisse, de sa place, participer à la gestion de la crise sanitaire.

Type d'action	Date	Nombre de participants	Info Evènement
Réunion cellule de coordination sanitaire Covid-19	11/01	19 professionnels	Réunion de concertation Vaccination Covid19
	11/02	13 professionnels	Réunion de concertation Organisation Centre de Vaccination Covid19
Participation /vacation centre de vaccination Covid19	-	1 professionnel équipe de santé mutualisée	Participation/vacation centre de vaccination Participation à la gestion et au fonctionnement du centre : Accueil, administratif, gestion RDV doctolib, orientation, soutien à la coordination, réunions de coordination Directrice Reseda Février-Mars 2021 10 vacations
	-	1 professionnel équipe de santé mutualisée	Participation/vacation centre de vaccination Temps de Présence Coordinatrice RSVS au Centre de vaccination février 2021-Mars 11 jours de permanence (11, 15, 16, 17, 18, 19, 22, 23, 24, 25, 26 et Ouverture exceptionnelle du samedi 27 février 2021 + 23 mars).
	-	1 professionnel équipe de santé mutualisée	Participation/vacation centre de vaccination Temps de Présence Coordinateurs ASV au Centre de vaccination 19 demi-journées : février : 18, 22, 23, 24, 25, 26 ; mars : 3, 4, 5, 6, 7, 17.
	-	1 professionnel équipe de santé mutualisée	Participation/vacation centre de vaccination Temps de présence Médiatrice santé - Centre de vaccination St Ambroix – 2 jours : 27/04 ; 20/05
Actions de sensibilisation/ dépistage	12/02	2 professionnels	Réunion téléphonique ARS-Reseda Présentation dispositif TAP et facilitation déploiement par les réseaux (ASV, CLS, médiation santé)
	12/03	28 usagers	Action de prévention Covid19 - Dépistage Equipe Mobile TAP ARS Robiac-Rochessadoule
	22/03	12 usagers	Action de prévention Covid19 - Dépistage Equipe Mobile TAP ARS Molière-Sur-Cèze
	12/04	3 usagers	Action de prévention Covid19 - Dépistage Equipe Mobile TAP ARS Quartier des Cévennes
	20/04	17 usagers	Action de prévention Covid19 - Dépistage Equipe Mobile TAP ARS Quartier des Prés St Jean
	12/05	5 professionnels	Réunion Organisation d'une rencontre professionnels-usagers entre des usagers de RAIA et un binôme infirmier sur la compréhension et le bien-être en temps de crise sanitaire

	15/06	14 usagers 2 IDE	Sensibilisation/Atelier de prévention/Rencontre professionnels-usagers Vaccination Covid19 – Association de quartier RAIA Atelier "mapping" et échanges sur la vaccination et la Covid19
	23/06	14 usagers 2 IDE	Sensibilisation/Atelier de prévention/Rencontre professionnels-usagers Covid19 – Association de quartier RAIA Information sur la vaccination Covid19
	30/06	4 professionnels	Réunion de bilan Atelier de prévention/Rencontre professionnels-usagers/ Sensibilisation à la vaccination - Association de quartier RAIA
	15/09	8 usagers 4 professionnels	Sensibilisation/Atelier de prévention/Rencontre professionnels-usagers Vaccination Covid19 - Association de quartier RAIA Groupe de parole
	01/10	9 usagers 4 professionnels	Sensibilisation/Atelier de prévention/Rencontre professionnels-usagers Vaccination Covid19 - Association de quartier RAIA Groupe de parole
	19/10	6 professionnels	Réunion de bilan Atelier de prévention/Rencontre professionnels-usagers/ Sensibilisation à la vaccination - Association de quartier RAIA
Participation/ représentation	21/06	1 coordinatrice CLS	Réunion régionale CLS - Webinaire CLS/CLSM Occitanie "Quel rôle des CLS/CLSM pour lutter contre l'épidémie et ses conséquences ? "

5/ SOUTIEN AUX PARTENAIRES

Au-delà des réunions et activités propres aux réseaux de santé, l'association Reseda, prête très régulièrement les salles de réunions de ses locaux aux **associations d'usagers, de patients ou de professionnels de santé et institutions qui ont une activité ou des projets en lien avec la santé** et qui en font la demande pour des réunions ponctuelles ou des permanences régulières (en général hebdomadaires, bi-mensuelles ou mensuelles selon une convention de partenariat) :

Notamment en 2021 les structures suivantes : UNAFAM 30 (Union nationale des amis et des familles de personnes malades ou handicapées psychiques), *cf ci-dessous* ; Association HELP France (Handicap Ecoute et Libre Parole) *cf ci-dessous* ; UNAPEI30 (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis) *cf ci-dessous* ; Association ARTES-SESSAD pour des groupes de paroles ; Association de prévention spécialisée Avenir Jeunesse ; le CABA (Collectif Association du Bassin Alésien) et JAHCA (Journées Accessibilité Handicap du Collectif Alésien) ; CODES 30 (Comité Départemental d'Education pour la Santé du Gard), notamment pour les stages de sensibilisation cannabis organisés par la préfecture ; Association des Voix Lactées Cévenoles notamment pour les cafés tétées ; Association Paul Bouvier - CROP (Centre de Rééducation de l'Ouïe et de la Parole), l'AGAVIP (Association Gardoise d' Aide aux Victimes d' Infractions Pénales et de Médiations) pour les RDV individuels ; Maison des Aidants pour des groupes de travail ; Association Trisomie 21 pour des RDV individuels et des ateliers de groupe ; Association France Alzheimer.

Mais aussi : Centre Hospitalier Alès-Cévennes ; FILIERIS ; Association Fibro'Action ; Maison des Adolescents du Gard (MDA) ; Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) ; UNISCITE ; ABC Diet (Association des diététiciens du bassin alésien) ; Association des infirmiers libéraux du bassin alésien (AILBA) ; Association de Patients souffrant de troubles du Sommeil, d'Obésité et de Maladies métaboliques (APSOM) ; Association pour le développement des Soins Palliatifs du Gard (ASP 30) ; Association de Soutien pour l'Insertion (ASPI) ; Centre communal d'action sociale d'Alès (CCAS) ; Conseil Départemental du Gard (CD30) ; Comité Régional de Coordination de l'Action Sociale (CRCAS) ; Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) ; Inforim ; Association Le Bon Temps ; Médecins Généralistes – Groupe d'Echanges de Pratique Tuteurés (GEPT) ; Mutuelle Sociale Agricole (MSA) ; Association Le Poids du Partage ; Groupe de Travail Alzheimer ; Association Les Rainettes Cévenoles (découverte de l'eau et parentalité) ; Réso Occitanie ; Association Sesames ; Le Souffle Cévenol (patients atteints de BPCO).

5.1. ASSOCIATIONS DE PARENTS

5.1.1. UNAFAM

L'UNAFAM, Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques, (1500 bénévoles, 97 délégations départementales) est un des **membres fondateurs du réseau Santé Mentale** et a participé à la définition du programme local de santé.

Reseda apporte un **soutien logistique** à l'UNAFAM en particulier par le **prêt de salles pour les réunions de travail internes et les bureaux de l'association** et pour l'organisation d'événements gratuits à destination des personnes confrontées à la maladie psychique d'un proche :

- Les **permanences hebdomadaires et rendez-vous individuels**

→ En 2021, 24 permanences ont eu lieu, 7 ont été annulées entre début janvier et fin février.

- **Les 'Rencontres familles' mensuelles** : 2^{ème} mardi de chaque mois de 12h à 15h. C'est un espace d'échange et de réflexion pour les parents et amis de malades psychiques, un lieu de convivialité, d'échange et d'entraide mais également d'information, voire de débat sur des sujets concernant la psychiatrie. Le groupe, animé par un bénévole de l'UNAFAM, accueille entre 10 et 15 personnes à chaque séance et peut inviter ponctuellement des professionnels du soin, du travail ou de la justice pour répondre à des questions particulières et enrichir la réflexion.
→En 2021, les 10 rencontres familles ont été programmées.
- **Le groupe de parole mensuel** : 4^{ème} jeudi de chaque mois de 18h à 20h. Ouvert aux proches de malades psychiques (père, mère, conjoint, frère, sœur, ami), après une séance d'essai. Chaque groupe est constitué par une quinzaine de personnes au maximum qui s'engagent pour une année et animé par un(e) psychologue clinicien(ne) expérimenté(e) et un bénévole-coordonateur de l'UNAFAM.
→En 2021, 9 groupes de parole ont été programmés, un a été annulé en février.
- **Les ateliers PROPECT : formations aux troubles psychiques**, organisées régulièrement sur 3 jours (20h et 10 modules), animés par des bénévoles de l'UNAFAM, pour :
 - o permettre aux participants d'échanger leurs expériences
 - o faire face aux difficultés qu'ils rencontrent
 - o les inciter à sortir de l'isolement
 - o construire ensemble des savoirs-faire et oser changer
 →En 2021, 3 ateliers (de 3 jours) ont été prévus mais ont été annulés en mars et septembre. Ils ont été reprogrammés en janvier 2022 (14-15 et 29/01/22).

En 2021, comme en 2020, beaucoup de travail de suivi et de communication s'est fait par téléphone et mail et en visio-conférences.

5.1.2. HELP France et UNAPEI 30

L'association HELP France (Handicap, écoute et libre parole) a été créée début 2014 par des parents d'enfants présentant un handicap mental dans le but d'aider les familles dans l'accompagnement de ces enfants en leur permettant de se rencontrer et de se parler de ce qu'ils vivent au quotidien. L'association Reseda a apporté un soutien administratif et juridique à cette création.

Groupe de parole Blablathé au café :

Après l'interruption en 2016 de la permanence hebdomadaire de l'association mise en place dans les locaux de l'association Reseda, **le groupe de parole ouvert aux parents d'enfants handicapés, 'Blablathé au café'** a été initié en 2017, un samedi matin tous les 2 mois, au Café des Familles de l'association La Clède en centre-ville d'Alès, un lieu qui permet aux parents de se réunir et où les enfants peuvent être accueillis aussi.

Le projet de ce groupe de parole est parti du constat, partagé avec le RAPEH (relais accompagnement petite enfance et handicap) du CD30, qu'il n'existait pas de groupe de parole sans professionnel. Or, les discussions menées par un ou plusieurs professionnels sont soutenantes mais les parents expriment aussi le besoin de se réunir entre eux sans le regard extérieur d'un professionnel qui peut être parfois ressenti comme jugeant.

Plusieurs rencontres ont eu lieu en visio depuis mars 2020. **Une rencontre Blablathé en présentiel a été organisée le samedi 27 novembre 2021.**

Par ailleurs Reseda a acté la réservation d'un créneau hebdomadaire pour la **permanence d'une assistante sociale de l'UNAPEI30** dans le bureau des associations depuis mars 2021. En 2021, l'assistante sociale a plutôt fait des visites à domicile que des accueils de permanence. Début 2022, l'UNAPEI30 a dû recruter une nouvelle assistante sociale, les permanences sont donc reportées jusqu'en mars 2022.

Groupe de de réflexion parents ressources/professionnels

Parallèlement à ce groupe de parole, **un groupe de réflexion parents/professionnels** a été constitué pour soutenir l'organisation et l'animation de cet espace. Outre la coordinatrice, il est composé des membres du bureau de l'association HELP France, de la vice présidente de l'UNPEI30, de la coordinatrice du RAPEH, d'une psychomotricienne de la PMI CD30 et d'une psychologue du LAEP Sésames. Ce groupe se réunissait tous les 2^{èmes} jeudis du mois à 14h au Café des familles de La Clède avant mars 2020. Depuis la crise sanitaire ce groupe est suspendu mais le Blablathé continue.

L'équipe de Reseda et la coordinatrice du réseau peuvent être sollicités en particulier pour :

- Diffuser l'information après avoir ciblé les destinataires avec HELP et le RAPEH
- Editer les tracts
- Faire le lien avec la presse, RGO, l'Agglomération...

5.1.3. Rencontre inter-associations de parents d'enfants porteurs de handicap

C'est notamment lors des réunions du **groupe de réflexion parents/professionnels animé par HELP France** qu'a été posé le constat du besoin d'interconnaissance entre les associations de parents d'enfants porteurs d'un handicap sur le territoire et le projet de les rassembler lors d'une rencontre pour créer du lien, partager ses expériences et favoriser l'entraide.

Une première rencontre a donc été organisée le 25 février 2020 dans le cadre des Réseaux de Santé Mentale à Reseda, en présence de 10 représentants d'associations de parents.

L'objet de cette rencontre était de permettre à ces associations de :

- Se présenter ou re-présenter mutuellement à travers notamment les objectifs et projets des associations.
- Echanger sur les difficultés et leviers repérés dans la mise en œuvre des projets.
- Envisager éventuellement des projets ou évènements communs et une mutualisés.

Après la présentation des participants et associations, différentes questions ont pu être abordées et discutées, notamment :

- La question de la mobilisation des familles, comment les toucher, les informer ?
- Comment sensibiliser l'Education Nationale sur les questions de handicap ?
- La complexité des dossiers MDPH : Vers qui orienter les familles pour les aider à remplir ces dossiers ?
- La question des délais d'attentes à tous les niveaux.
- La question des écrans, aspects positifs et négatifs.
- Informations diverses à partager.

Le groupe souhaitait se rencontrer à nouveau pour poursuivre ces réflexions, mais la date prévue le 21 avril 2020 a dû être annulée du fait du contexte sanitaire et n'a pas pu être reprogrammée en 2021.

5.2. CABA : COMITE DE PILOTAGE DE L'EVALUATION INTERNE DU SAMSAH

Le CABA a sollicité la coordinatrice du réseau santé mentale afin de participer au comité de pilotage de l'évaluation interne du SAMSAH (service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) de l'association. 4 dates ont été nécessaires à ce travail de restitution et d'affinement de l'évaluation menée auprès des équipes du SAMSAH du CABA sur différents axes et selon différents critères et indicateurs :

Date	Participation	Contenu : axes travaillés
30/03/21	5 participants (CABA, UNAFAM, 1 usagers du SAMSAH et Reseda) 2 excusés (Avenir Jeunesse et 1 usager du SAMSAH)	<i>Comité de pilotage n°1 :</i> <ul style="list-style-type: none">- La garantie des droits individuels et la participation des usagers- La prévention des risques
03/05/21	6 participants (CABA, UNAFAM, 2 usagers du SAMSAH et Reseda)	<i>Comité de pilotage n°2 :</i> <ul style="list-style-type: none">- La prévention des risques- La promotion de l'autonomie et de la qualité de vie
04/06/21	6 participants (CABA, UNAFAM, 2 usagers du SAMSAH et Reseda)	<i>Comité de pilotage n°3 :</i> <ul style="list-style-type: none">- La promotion de l'autonomie et de la qualité de vie- La continuité de l'accompagnement et la coordination des interventions
05/07/21	5 participants (CABA, UNAFAM, 1 usagers du SAMSAH et Reseda)	<i>Comité de pilotage n°4</i> <ul style="list-style-type: none">- Le service et son environnement- Le management

Cf document d'évaluation complet auprès du réseau ou du CABA.

5.3. GROUPE DE TRAVAIL 'HABITAT ET INCURIE'

Depuis 2017, l'association Reseda accueille dans ses locaux les réunions du groupe de travail '**Habitat et incurie**' GTTI Cévennes Aigoual, organisées par la DATH Direction de l'Attractivité du Territoire et de l'Habitat / Habitat et renouvellement urbain, en lien avec les SST du Conseil Départemental du Gard autour d'études de situations sur **les questions d'incurie qui sont souvent en lien avec la santé mentale (notamment le syndrome de Diogène...)**.

Objectif

Les professionnels du territoire confrontés à des situations d'incurie se disent souvent très démunis. Ils peuvent prendre RDV avec une fiche de signalement pour rencontrer les services de la DATH, exposer une situation et envisager des solutions.

Toute personne peut signaler une situation en envoyant une fiche de signalement au service DATH qui centralise les demandes et lance une investigation auprès du service social pour définir qui inviter dans ce travail de coordination.

En 2021, les réunions de ce groupe se sont poursuivies en visio conférence.

Le 7 juillet 2021, une réunion a eu lieu entre la coordinatrice du réseau Santé Mentale et **les deux référentes de l'Action** « Aller vers » du dispositif Incurie : une CESF de l'Association pour le Logement dans le Gard (ALG) et une infirmière de la Croix Rouge antenne médicale (Samu social Gard Rhodanien)

afin de présenter l'action « Aller vers » et réfléchir aux ressources du territoire susceptibles d'être partenaires sur cette action.

L'action « Aller vers » du dispositif Incurie

Cette action est rattaché au **pôle de lutte contre l'habitat indigne** du CD30 avec des financements **PDALHPD** (Plan départemental pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées). Le pôle de lutte contre l'habitat indigne travaille aussi sur la **problématique de bâti** et d'insalubrité.

On parle d'incurie à partir du moment où il y a une mise en danger de la personne ou de l'entourage. Ce sont surtout des situations d'abandon, de lâcher-prise, parfois liées à une addiction (alcool très fréquemment), l'isolement, un état dépressif... qui parfois nécessitent de faire appel à des mesures coercitives : police du maire, police du préfet.

Cette action très ponctuelle a pour objectif de permettre le retour au droit commun et de faire un travail de **coordination entre tous les intervenants** potentiels sur une situation (travailleurs sociaux, mairie, CMP, police ...).

La 1^{ère} étape consiste à entrer en contact avec la personne et à créer du lien, puis à faire l'évaluation des besoins en santé et l'évaluation des besoins sociaux.

En fonction de ces besoins recueillis, une recherche de partenaires susceptibles d'intervenir et d'accompagner la situation est faite. Le plus difficile de cet accompagnement est généralement le **travail sur la dimension psychique**. En effet, cette problématique est associée à un trouble pas à une maladie mentale, et donc peut être souvent considéré comme ne relevant pas de la santé mentale. Mais dans les faits en cas d'intervention, pour désencombrer notamment, il y a un gros risque de décompensation. Cette action vise à l'éviter.

Les partenaires évoqués : Une structure Alzheimer pour les moins de 50 ans, projet de pension de famille spécifique aux problématiques psychiatrique avec des petites unités.

Le manque de médecins sur le territoire est repéré comme un problème important, « de plus en plus de personnes n'ont pas de médecin traitant ».

Des liens sont proposés avec les réseaux Santé Mentale, Santé Vie Sociale, Addictologie, l'Atelier Santé Ville, le dispositif de Médiation santé, les Maisons de santé pluriprofessionnelles et Communauté Professionnelles Territoriales de Santé et les projets SISM et CLSM. Le lien avec les MAIA (Maisons pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer) peut également être fait.

5.4. MSA SERVICES : PROJET FORMATION PREVENTION SUICIDE

Mise en contexte

Face aux conséquences de la crise sanitaire sur le plan de la santé mentale et au constat d'une augmentation de la souffrance psychique pouvant aller jusqu'au risque suicidaire, un dispositif de formations sur la prévention du suicide est financé par l'ARS Occitanie afin de répondre au besoin de monter en compétences sur la thématique de la crise suicidaire. Trois niveaux de formation sont proposés (Intervenant de crise, évaluateur de crise et Sentinelles), et visent la prise en charge globale du potentiel suicidaire des personnes. Ces formations à destination des professionnels ont pour objectif de donner des outils de détection, de positionnement et d'orientation face au public présentant des risques suicidaires, en particulier les jeunes ; ce dispositif a également pour ambition de structurer et

construire un réseau de professionnels intervenant auprès de ce public spécifique, dont les besoins prioritaires ont été repérés dans le cadre des travaux du projet territorial de santé mentale (PTSM).

En 2021

En 2021, le CLS a été sollicité par la délégation Départementale de l'ARS pour soutenir le déploiement dans le Gard, et plus précisément le Pays Cévennes, de ce programme de formation « prévention suicide » porté par la MSA Services Midi-Pyrénées Sud (MPS), en lien avec l'Agence Régionale de Santé Occitanie service en Occitanie.

Ce projet a été accompagné par le CLS en lien avec les réseaux Santé Vie Sociale, Santé mentale et l'Atelier Santé Ville.

Le CLS et les réseaux de santé ont soutenu le déploiement de ce programme de formation régional :

- En diffusant l'information au plus près des professionnels du Pays Cévennes
- En ciblant les structures qui agissent au plus près des populations des quartiers politique de la ville (associations de quartier, prévention spécialisés, association intermédiaires)
- En facilitant à la MSA l'accès à des salles sur le territoire, afin de faire venir les formations au plus près des professionnels.

Pour cela, l'équipe mutualisée de santé publique a participé à deux réunions :

Date	Nombre de personnes	Contenu
08/10	2 professionnels	Réunion Point formation "prévention suicide" MSA service
05/11	5 professionnels	Réunion Coordination Formations Prévention Suicide

6/ LES GROUPES DE TRAVAIL DU RESEAU

6.1. COLLECTIF SISM - SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTE MENTALE

Contexte

Les **Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)** existent depuis 1990 et sont organisées annuellement par des **collectifs SISM** constitués d'acteurs de la santé mentale des territoires, et soutenus par un comité national qui définit une nouvelle thématique chaque année et propose des outils support à la mise en place d'évènements pour la promotion de la santé mentale.

« Les SISM sont un moment privilégié pour réaliser des actions de promotion de la santé mentale. Ces semaines sont l'occasion de construire des projets en partenariat et de parler de la santé mentale avec l'ensemble de la population. »

Chaque année les acteurs des Réseaux Santé Mentale du bassin alésien se mobilisent au sein d'un comité de pilotage des SISM auquel ils invitent à participer, les partenaires intéressés par la thématique **pour construire et organiser des actions** ouvertes au plus grand nombre sur le territoire (associations, professionnels, bénévoles, citoyens...).

Objectifs

- SENSIBILISER le public aux questions de Santé mentale.
- INFORMER, à partir du thème annuel, sur les différentes approches de la Santé mentale.
- RASSEMBLER par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la santé mentale.
- AIDER au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale.
- FAIRE CONNAÎTRE les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.

Ces actions visent à **ouvrir le débat public** sur les questions en lien avec la santé mentale (comme la stigmatisation des personnes, l'accès aux soins, le rôle de chacun dans l'inclusion des personnes...), à **faire connaître les ressources locales, à favoriser la communication et le travail ensemble des acteurs de la santé mentale** et à **faire évoluer les représentations** de la population sur la santé mentale.

SISM 2021 : Santé mentale et Respect des droits

En 2021, les SISM avaient pour thème « **Santé Mentale et respect des droits** ».

Fin 2020, le comité national des SISM a décidé de déplacer les dates annuelles de cet évènement, auparavant prévues en mars, au mois d'octobre, autour de la Journée mondiale de la santé mentale qui a lieu le 10 octobre.

Le Comité de pilotage des SISM 2021

Membres du comité de pilotage permanent : Groupe d'entraide mutuelle GEM L'Émeraude, la délégation de l'UNAFAM du Gard (Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques) ; professionnels de la psychiatrie du Centre Hospitalier Alès Cévennes ; Service d'Accompagnement à la Vie Sociale SAVS du CABA (Collectif Associatif du Bassin Alésien) ; ; la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) ;

Membres du comité de pilotage ayant rejoint la dynamique en 2021 : le SAVS L'Oustalado (UNAPEI30) ; le Défenseur des droits ; les organismes Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs : Vivadom Egide, ATG, UDAF 30

Les autres ressources invitées à participer et à intervenir : le Mouvement Français pour le Planning Familial ; le Centre de planification du CD30 ; la Brigade de contact de la Gendarmerie, un juge des tutelles, le FAS de La Clède, l'association Les Petits débrouillards.

Réunions des comités de pilotages :

Date	Ordre du jour	Participants
24/06/21	Comité de pilotage 1 SISM 2021 : Echanges sur la thématique Présentation du Défenseur des droits Pistes d'actions	12 participants issus de : Foyer de vie + SAVS l'Oustalado UNAPEI30 ; GEM L'Emeraude ; CABA ; services de psychiatrie CHAC ; UNAFAM ; Reseda ; Défenseur des Droits (en visio). <u>Excusé :</u> MDPH
09/07/21	Comité de pilotage 2 : Reprise des échanges et des pistes d'action. Liste des intervenants à solliciter.	11 participants issus de : SAVS L'Oustalado UNAPEI30 ; GEM L'Emeraude ; CABA ; MJPM VIVADOM EGIDE ; services de psychiatrie CHAC ; Reseda. <u>Excusés :</u> UNAFAM ; MJPM ATG ; Défenseur des Droits ; UDAF Gard.
23/09/21	Comité de pilotage 3 : organisation des 3 évènements prévus, échanges avec les intervenants.	21 participants issus de : SAVS L'Oustalado UNAPEI30 ; GEM L'Emeraude ; Services de psychiatrie CHAC ; CABA ; MDPH ; MJPM VIVADOM EGIDE ; MJPM UDAF 30 ; MJPM ATG Alès ; Planning Familial ; Centre de planification CPEF-PMI, CD30 ; Brigade de contact, gendarmerie Alès ; UNAFAM ; psychologue libérale ; Reseda ; Défenseur des droits, Réseau et accès aux droits – Occitanie (en visio) <u>Excusés :</u> CMP/EMPP CHAC ; juge des tutelles Tribunal de grande instance d'Alès
21/10/21	Comité de pilotage 4 : Point sur la communication Point sur l'organisation (protocole COVID), ordre de passage, durée des interventions... - Stand d'associations, ateliers - Intervenants table ronde - Intervenants conférence-débat	18 participants issus de : SAVS L'Oustalado UNAPEI30 ; GEM L'Emeraude ; Services de psychiatrie CHAC ; CABA ; MJPM VIVADOM EGIDE ; MJPM UDAF 30 ; MJPM ATG Alès ; Planning Familial ; UNAFAM ; Service FAS La Clède ; Reseda <u>Excusés :</u> Centre de planification CPEF-PMI, CD30 ; juge des tutelles ; gendarme Brigade de contact, gendarmerie Alès

Communication

Des outils de communication ont été construits par la coordinatrice :

- Des affiches pour chaque évènement
- Un communiqué de presse
- Des entretiens radiophoniques pour annoncer les actions
- Une invitation envoyée par mails à tous les réseaux et professionnels susceptibles d'être intéressés

La communication a été envoyée début octobre, à l'ensemble des médias du territoire (Agenda du Journal de l'agglomération, Midi Libre, Objectif Gard, Radio Grille Ouverte, Radio Interval, Radio 16, Radio Nostalgie Gard, Radio France, Totem,...).

Programme :

Semaines d'information SUR la santé mentale



- **Mardi 16 novembre 2021, de 14h à 17h, Espace Jules Cazot**
Forum d'associations et ateliers « Sur les chemins de l'intimité », respect du droit à l'intimité.

Stands d'associations et ateliers autour de la vie conjugale, la sexualité, désir d'enfant, contraception, consentement, affirmation de soi, le droit à dire non, violences conjugales...

Animés par des professionnels de : VIVADOM, UDAF, ATG, SAVS L'Oustalado, SAVS du CABA, MFPF, CPF du CD30, la Brigade de contact de la Gendarmerie, de la psychiatrie, du FAS de La Clède, GEM l'Émeraude professionnels libéraux...

Lâcher de livres de l'Association Voyages Culturels

- **Jeudi 2 décembre 2021, de 14h à 17h, Médiathèque A. Daudet**
Table ronde « Santé mentale et accès aux droits »

Autour de la table, des représentants d'usagers des structures de santé mentale (du GEM L'Émeraude), assistants sociaux de psychiatrie et de secteur, la MDPH, l'UNAFAM, le Défenseur des droits.

- **Jeudi 9 décembre 2021, de 14h à 17h environ, IFSI, CHAC**
Conférence-débat « Être sous mesure de protection et rester acteur de sa vie ».

Intervenants : Représentants d'usagers (SAVS L'Oustalado, Juge des tutelles, mandataires judiciaires VIVADOM, UDAF, ATG, mandataire privé...

Bilan

Un comité de pilotage a été réuni le 25 janvier 2022 en présence de 9 participants dont un en visio de 6 structures (SAVS Oustalado UNAPEI30 ; GEM L'Émeraude ; Associations Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs : VIVADOM EGIDE ; ATG Alès ; UDAF 30 Nîmes) ; Reseda et 10 excusés de 8 structures (Centre de planification CPEF-PMI, CD30 ; Tribunal judiciaire d'Alès, Magistrat coordonnateur de la protection et de la conciliation ; CABA ; Planning Familial ; UDAF 30 ; MJPM privé ; le Défenseur des droits) afin de faire à la fois le bilan des 2 actions qui ont pu avoir lieu les 16 novembre et 2 décembre et travailler sur la reprogrammation du 3^{ème} évènement du 9 décembre qui avait dû être annulé par le lieu d'accueil, l'IFSI, du fait de la dégradation de la situation sanitaire.

- **Bilan de l'action du 16 novembre 2021, salle Cazot : Ateliers et forum d'associations « Sur les chemins de l'intimité », respect du droit à la vie intime :**

74 participants dont 25 intervenants (animateurs d'ateliers et tenue de stands)

+ 3 organisateurs de Reseda et 4 bénévoles de Voyage Culturel

donc 49 visiteurs dont 20 usagers de la santé mentale.

Les 6 ateliers ont accueilli entre 4 à 8 participants à chaque session de 20 minutes environ.

Bilan globalement très positif des participants qui se sont montrés très investis, intéressés et participatifs malgré la thématique intime. Les ateliers et les informations étaient très adaptées et répondaient vraiment aux questions.

Il est regrettable cependant qu'il n'y ait pas eu plus de participants d'usagers de la santé mentale.

Plusieurs explications sont avancées :

- La difficulté pour les usagers à sortir de chez eux depuis la crise sanitaire et en particulier sur des évènements brassant du public.
- Certains adhérents de structures de santé mentale ont pu faire remonter qu'ils n'ont pas compris le titre ni le sujet, ni l'intérêt pour eux de venir.

→ **Perspectives : Le groupe s'accorde en particulier sur :**

- Refaire vivre cette action sur la base de tous les outils et l'organisation déjà construits. En avril 2023 ?
- Retravailler la communication et les affiches avec un texte plus simple, plus compréhensible, avec un titre plus clair et peut être en FALC (Facile à Lire et à Comprendre).
- Inciter les différents services et partenaires accueillant et accompagnant des usagers de la santé mentale à faire une communication, plus ciblée et expliquée auprès de leurs publics.

➤ **Bilan de la table ronde sur l'accès aux droits du 2 décembre 2021 à la médiathèque :**

Un peu plus de 60 participants, dont 7 intervenants.

Les retours sont partagés :

Les participants ont apprécié de pouvoir aborder l'accès à la MDPH et aux droits liés au handicap. Les témoignages des usagers, très forts, appuyés par ceux des assistantes sociales, décrivaient bien les difficultés rencontrées dans l'accès aux droits pour les personnes en situation de handicap. Des informations intéressantes ont été apportées concernant des ressources méconnues du territoire (le Défenseur des droits, les assistantes sociales de la MDPH qui reçoivent sans RDV à Nîmes...)

Mais le ressenti final est que trop peu de pistes d'amélioration ont été apportées sur la question des complexités de communication avec la MDPH.

➤ **Préparation de la conférence débat du 31 mars : Être sous mesure de protection et rester acteur de sa vie.**

Cette conférence-débat a dû être annulée le 9 décembre 2021, l'IFSI ne pouvant plus l'accueillir en raison de la dégradation de la situation sanitaire.

Une nouvelle date a pu être reposée avec les intervenants et l'IFSI : le **jeudi 31 mars 2022**.

Rappel du programme :

- **1 - Témoignages d'usagers (SAVS L'Oustalado) :** expériences des majeurs protégés.
- **2 - Le juge des tutelles** présentation des mesures de protection, positionnement du juge lors de certaines étapes et explication concrète de chaque étape au tribunal.
- **3 - Associations de mandataires judiciaires à la protection des majeurs,** mandataire privée et tutrice familiale : présentation des différentes mesures sous l'angle du mandataire judiciaire, le cadre légal, comment s'organise une mesure, le respect des droits dans ce cadre et comment peut prendre fin une mesure.

Un travail sur la **communication est envisagé avec une traduction en FALC.**

6.2. GROUPE DE TRAVAIL SANTE MENTALE ET TRAVAIL

Contexte

En 2017, la SISM avait pour thème : « Santé mentale et travail » et le comité de pilotage constitué sur ce projet a décidé, à l'issue de la SISM, de se transformer en groupe de travail et de poursuivre ses rencontres autour des pistes d'action qui avaient émergées durant les travaux menés dans le cadre de la SISM.

Objectifs

Les objectifs du groupe de travail ont été définis par ses membres :

- Maintenir un lieu de rencontre et de réflexion entre acteurs de la santé mentale et du handicap et du travail pour : mieux se connaître, se repérer, travailler ensemble, en particulier favoriser le lien avec les structures de soin.
 - Identification de personnes ressources/structure afin de fluidifier les parcours et faciliter le travail partenarial.
 - Se mettre en cohérence sur les constats et besoins à faire remonter aux tutelles.
- Clarifier les procédures d'admission en ESAT, simplifier et uniformiser les dossiers d'admissions...
- Travailler sur la formation des moniteurs d'ateliers sur le handicap psychique
- Se rapprocher de la MDPH pour :
 - Travailler sur une cartographie des structures (spécificités, critères d'admission, activités)
 - Constituer et coordonner un réseau handicap et travail pour fluidifier la prise en charge et le parcours des personnes.
- Travailler avec les financeurs sur l'assouplissement des critères d'évaluation (objectifs de rendement/objectifs d'accompagnement) et aménagement du temps de travail en ESAT pour limiter les arrêts de travail ou hospitalisations (augmenter les temps partiels, entrées/sorties permanentes).

En 2020, du fait de la crise sanitaire, le groupe a dû suspendre ses rencontres et projets, les participants exprimant le besoin de se concentrer sur leurs missions premières et leur adaptation au contexte.

En 2021, le groupe a pu reprendre le fil de ses échanges et réactiver les pistes d'actions mises en suspend.

Le réalisé en 2021 :

Date	Ordre du jour	Participants
08/03/21	<ul style="list-style-type: none">- Evolution des structures depuis 1 an et le début de la crise sanitaire- Reprise des réflexions autour des actions du groupe de travail :<ul style="list-style-type: none">• Dossier unique d'admission en ESMS• Groupe d'échange autour des cas complexes• Cartographie des ESAT• Ecriture du PTSM• ...	<p>8 Présents : cheffe de service ESAT La Cézarenque adhérent UNAFAM ; cadre supérieur de santé pôle psychiatrie CHAC ; directeur CABA ; cheffe de service Autonomie CD30 ; coordinatrice du réseau santé mentale, Reseda.</p> <p>+ en visio : référent équipe insertion MDPH Gard ; directrice ESAT OSARIS</p> <p>6 excusés : directeur adjoint ESAT/FH/SAVS La Chartreuse de Valbonne ; cadre de santé UPSR Château de Coulorgues ; monitrice coordinatrice ESAT OSARIS ; psychologue ESAT ELISA 30 ; psychologue ESAT Les Gardons ; psychologue coordinatrice, DClc MDA30.</p>

17/05/21	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du PCPE de l'UNAPEI30. - Travail sur le projet de partenariat immersif. 	<p>10 présents : cheffe de service ESAT La Cézarenque ; cheffe de service EMAMS/PCPE/SESSAD UNAPEI30 ; adhérent UNAFAM ; délégué régional UNAFAM ; cadre supérieur de santé pôle psychiatrie CHAC ; directeur CABA ; directrice ESAT OSARIS ; cheffe de service Autonomie CD30 ; coordinatrice du réseau santé mentale, Reseda.</p> <p>En visio : référent équipe insertion MDPH Gard</p> <p>8 excusés : adjoint de direction ESAT Philadelphie DELORD - Chartreuse de Valbonne ; cadre de santé UPSR Château de Coulorgues ; psychologue ESAT Les Gardons ; responsable service médico-social et qualité ESAT Les Gardons ; psychologue coordinatrice DClic MDA30 ; CESF ESAT Les Chênes Verts ; Assistante sociale, IME Les Hamelines ; Référente Handicap, Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard.</p>
08/11/21	<p>Reprise des projets du groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi mise en place du dossier unique d'admission en ESMS par l'ARS. - Mise à jour de l'annuaire des structures d'accueil des personnes en situation de handicap sur le territoire et réflexion/cartographie. - Projet de partenariat immersif. 	<p>11 présents : cheffe de service ESAT La Cézarenque ; coordinatrice PCPE UNAPEI30 (Alès La Grand Combe) ; CESF PCPE (Bagnols, Uzès, Alès) / CESF ESAT Les Chênes Verts ; adhérent UNAFAM ; responsable service médico-social et qualité ESAT Les Gardons ; adjoint de direction ESAT Philadelphie DELORD - Chartreuse de Valbonne ; AS UPSR Château de Coulorgues – Chartreuse de Valbonne ; éducatrice spécialisée, SAVS L'Oustalado ; CESF, SAVS L'Oustalado ; coordinatrice du réseau santé mentale, Reseda.</p> <p>En visio : référent équipe insertion MDPH Gard.</p> <p>Excusés : directeur CABA ; psychologue ESAT Les Gardons</p>

Perspectives 2022

Suite à la dernière réunion de 2021, différents documents ont été transmis au groupe :

- le répertoire des personnes ressources des structures du groupe mis à jour (référénts sanitaire et social).
- le dossier unique de présentation en ESAT créé par le groupe en 2019, pour rappel et pour les nouveaux participants du groupe.
- 2 documents concernant le projet de formation mutualisée sur les troubles psychiques, que le groupe envisage de mettre en place en 2022 (le catalogue de formation de l'UNAFAM et le programme proposé à l'ESAT La Tessonne en 2020).

Le groupe a prévu de se réunir à nouveau le **24 janvier 2022 autour de l'ordre du jour suivant : travail sur le projet de formation mutualisée sur les troubles psychiques.**

7/ LES PROJETS INTER-RESEAUX

Le réseau Santé Mentale **travaille de façon étroite avec les différents réseaux du territoire sur les questions en lien avec la santé mentale**, selon les publics et les thématiques concernés. Ce travail inter-réseaux, permet de travailler sur la transversalité des axes d'intervention du CLS et de faire des ponts entre les projets initiés ou portés par des réseaux différents, de **rapprocher les acteurs au sein de dynamiques proches ou communes** et de créer **des liens opérationnels avec les acteurs de différents secteurs d'activités**.

Il en découle des actions coordonnées et une plus grande lisibilité en matière de prise en charge et de prévention. L'avantage de ce travail inter-réseau est aussi de se donner les moyens de **mobiliser et de sensibiliser le plus grand nombre de personnes** (acteurs de santé, professionnels ou public) sur un thème particulier.

7.1. LES RENCONTRES PROFESSIONNELS/USAGERS

Contexte- Historique

Les rencontres entre professionnels et usagers de la santé constituent un des outils de la santé communautaire sur le bassin alésien.

La santé communautaire constitue une des stratégies de la promotion de la santé et, si ce type d'approche de la santé est peu développé en France, dans les milieux de la santé publique, il est admis que les projets qui émanent d'acteurs sociaux, entrepris et contrôlés par eux, donnent des meilleurs résultats que les projets élaborés et planifiés par des experts.

Le Réseau Santé Vie Sociale a été l'initiateur, en 2001, de **rencontres entre des professionnels des secteurs sanitaires et sociaux et des citoyens usagers de la santé** adhérents d'associations de quartier, de centres sociaux, etc...

Depuis 2002, ces rencontres s'organisent régulièrement grâce aux compétences des professionnels des différents réseaux de santé, en fonction des thèmes demandés par les membres des associations de proximité, de quartier ou d'insertion.

De manière globale, ces rencontres **permettent aux usagers** qui y participent **d'agir sur leurs ressources individuelles** : amélioration de l'estime de soi, de la confiance en soi, de leur autonomie et prise d'initiative, de leurs capacités de communication, du développement du lien social et de leur place dans la cité. Les usagers sont plus en confiance et connaissent mieux les ressources locales.

Pour les professionnels, elles leur permettent de mieux adapter leur posture professionnelle, d'agir en complémentarité avec un partenariat qui permet plus de co-construction et de co-décision.

Pour ces rencontres entre professionnels et usagers de la santé, les rôles se répartissent comme suit :

- Les animateurs des associations/structures d'accueil **recueillent les besoins** de leur public, les **mobilisent autour du sujet** qui le préoccupe et ils organisent la rencontre dans les locaux de l'association. Les structures sollicitent souvent un **accompagnement également pour le recueil des besoins de la population en termes de santé (le plus souvent à l'aide de 2 outils : le photolangage et l'entretien collectif)**.
- En fonction des préoccupations recueillies auprès des usagers de la santé, les coordinatrices s'attachent à **mobiliser le professionnel adapté à la thématique** retenue et à organiser la rencontre avec ce professionnel.

Les échanges entre les usagers de la santé et les professionnels visent à **répondre aux interrogations du public** présent en créant un climat de confiance, propice aux échanges entre habitants et professionnels : les débats amènent, entre autres, une prise de conscience collective de certains facteurs (logement, environnement, etc...) déterminants voire structurants de l'état de santé de la population.

De plus, ils visent à **repérer les problématiques et les points positifs** autour de 3 axes :

- L'accès aux soins
- Les relations avec le dispositif de soins et les professionnels de santé
- Les connaissances et les comportements en matière de prévention en santé.

Le professionnel qui intervient est un **professionnel spécialisé sur le thème de la rencontre** et qui a une activité de prise en charge individuelle (secteur public, privé ou libéral) : médecins généralistes, médecins spécialistes, diététiciens, psychologues, médecin de santé publique, éducateurs spécialisés, CESF, IDE, dentistes.

Il a pour consigne **de sortir du « cours magistral » et de privilégier le dialogue : écouter des usagers, s'appuyer sur leurs compétences** et ajuster leurs connaissances le cas échéant.

Au-delà de la réponse à une demande sur un sujet par une association, ces rencontres sont devenues un outil de la démocratie sanitaire et de santé communautaire et permettent aux usagers de s'impliquer dans les projets aux côtés des professionnels et ce en tant qu'acteur de santé capable d'influer sur l'organisation des projets de santé sur le territoire.

En 2021, rencontres en lien avec la santé mentale

Dates	Thèmes	Contenu / détail de l'action	Nombre de professionnels	Nombre d'usagers
15/06	La COVID-19	Atelier "mapping" et échanges sur la vaccination et la Covid19	4	14
23/06	Sensibilisation à la vaccination Covid19	Information sur la vaccination Covid19	2	14
15/09	Sensibilisation à la vaccination Covid19	Groupe de parole	4	8
01/10	Sensibilisation à la vaccination covid19	Groupe de paroles	4	9
23/06	Atelier repas partagé	Atelier "repas partagé - séjour vacances"	2	10
26/06	Atelier Théâtre/Expression à RAIA	Atelier Repas	3	18
07/07	Projet "Pour et par les jeunes"	Atelier de prévention sur les infections sexuellement transmissibles (IST)	2	7
09/07	Atelier Homophobie et Tolérance	Atelier dans le cadre du projet "Pour et par les jeunes" porté par la Compagnie de l'Yerres	1	7

7.2. GROUPES DE TRAVAIL ANIMES AVEC LES RESEAUX ADDICTOLOGIE ET SANTE VIE SOCIALE

7.2.1. Groupe de travail - Coordination des actions de prévention au SAJE - La Clède

Contexte

Ce groupe de travail portant sur la **coordination des actions de prévention menées au SAJE** (Service d'Accueil de Jour des Exclus) a été initié en 2017 sur sollicitation de la directrice-adjointe de La Clède : au regard des besoins repérés auprès des publics accueillis dans les services de l'association, des actions engagées depuis plusieurs années dans le domaine de la santé dans ces services et du travail partenarial existant, La Clède a souhaité travailler d'avantage sur la coordination des ces actions afin de développer l'axe santé transversalement sur ses services et accompagner les personnes accueillies au SAJE de façon plus globale.

Le SAJE accueille des personnes en situation de grande précarité et vulnérabilité. Le constat est fait que les problèmes de santé ne sont pas prioritairement abordés et que les professionnels du SAJE ne se sentent pas toujours légitimes sur ce terrain.

Depuis plusieurs années, des interventions de prévention/sensibilisation (dépistage, vaccination, réduction des risques) y ont régulièrement lieu sur des temps d'accueil, le plus souvent en collectif et parfois en individuel avec des professionnels qui de ce fait, sont maintenant de plus en plus repérés et connus de l'équipe et des accueillis, en particulier : CeGIDD, AIDES, CLAT, le centre de vaccination, APSA30 (CSAPA Blannaves - CSAPA Logos), EMPP. Des temps de rencontres partenariales régulières sont devenues nécessaires pour favoriser l'articulation entre ces différentes interventions.

Un groupe de travail « Coordination des actions de prévention au SAJE » a donc été mis en place en 2018 rassemblant l'ensemble de l'équipe du SAJE et des acteurs de prévention intervenant au SAJE. Ce groupe est accompagné conjointement par la coordinatrice des réseaux Addictologie et Santé Mentale et par la coordinatrice du réseau Santé Vie Sociale.

Objectifs et pistes de travail :

Objectif Général

Favoriser l'accès aux droits et aux soins du public du SAJE en allant vers une approche transversale de la santé à travers l'amélioration de la coordination et l'articulation des actions de prévention en santé au SAJE.

Objectifs spécifiques

- Encourager l'expression des accueillis et des équipes et initier un intérêt autour des questions de santé. Travailler sur le repérage des besoins directement auprès des personnes accueillies. Echanges autour des représentations de la santé (qu'est-ce qui fait santé ? qu'est-ce qui fait problème de santé ? de quoi j'ai besoin pour prendre en compte ma santé ?)
- Favoriser l'interconnaissance entre partenaires de santé, préciser leurs modalités d'intervention au SAJE. **Accompagner une réflexion partagée entre l'équipe et les intervenants**, leur permettre de se repérer, d'échanger sur leurs expériences d'interventions auprès d'un public 'bas seuil', sur leurs diagnostics des besoins, leurs représentations de ce qui fait santé et bien-être, afin de penser ensemble les bases d'une approche coordonnée. Repérer les besoins en santé des accueillis.

- **Articuler les actions avec les politiques publiques dans le cadre du CLS**, participer à l'actualisation du diagnostic local et alimenter le contrat local de santé sur la base de l'expertise des acteurs **une production de connaissances et d'analyse** (intervenants et public accueilli).

Les réunions du groupe de travail en 2021 :

3 réunions du groupe de travail ont pu se dérouler en présentiel en 2021.

A chaque rencontre, un partage d'information était systématiquement fait concernant les évolutions des protocoles et modalités d'accueil et d'intervention des structures autour de la table en lien avec le contexte sanitaire COVID.

Date	Structures présentes	ODJ/objectifs/perspectives
04/02	14 participants issus de 7 structures (La Clède/SAJE ; l'EMPP/CMP ; le CeGIDD ; le CAARUD AIDES Alès ; l'APSA30 (CSAPA LOGOS et Blannaves) ; le CLAT du CHU Caremeau et Reseda (CDV-Filiéris excusé)	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des nouveaux participants et partenaires (notamment CLAT et médiatrice santé de Cèze Cévennes), rappel des objectifs et organisation du groupe. - Bilan de l'intervention du CeGIDD prévue en novembre 2020 (annulée). - Poursuite réflexion/Thématiques sexualité, vie affective et violences. - Propositions d'actions en fonction des besoins et possibilités liées aux évolutions du contexte sanitaire.
08/07	16 participants issus de 8 structures (La Clède/SAJE ; l'EMPP/CMP-CHAC ; le CeGIDD-CHAC ; le CAARUD AIDES Alès ; l'APSA30 (CSAPA LOGOS et Blannaves) ; le CLAT du CHU Caremeau, le CDV Filiéris, la PASS-CHAC et Reseda	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan de l'action dépistage IST/hôtel, les 11 et 25 mars 2021, avec les intervenants : CeGIDD, AIDES, CLAT. - Projet d'actions / vaccination. - Perspectives de reprise des actions de prévention au SAJE
16/12	8 participants issues de 5 structures (La Clède/le SAJE ; le CeGIDD-CHAC ; CAARUD AIDES Alès ; CDV Filiéris ; et Reseda (APSA30 excusé)	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan des actions prévues - Point sur la reprise des interventions santé au SAJE - Projet d'action concernant la précarité menstruelle au SAJE

Projets et perspectives 2022 :

La prochaine réunion du groupe de travail « **Coordination des actions de prévention au SAJE** » est prévue le **21 avril 2022**. Les projets qui seront suivis à cette occasion sont les suivants :

- **Finalisation et mise en place d'une affiche** faisant apparaître l'ensemble des partenaires intervenants au SAJE pour donner plus de visibilité aux 'Jeudis santé' du SAJE et informer les accueillis sur les interventions santé proposées à cette occasion.
 - **Bilan et programmation des interventions de prévention au SAJE** (point sur l'agenda partagé).
 - **Mise en œuvre d'actions sur les questions de vie affective et sexuelle, rapport au corps, hygiène et accès aux soins gynécologiques...** en lien notamment avec la lutte contre la précarité menstruelle développée par La Clède :
 - Organisation d'un temps d'échange avec les ressources locales (MFPP, CPEF, CeGIDD, sage-femme...) et l'équipe du SAJE (présentation de leurs missions et échanges sur comment aborder ces questions avec les publics).
 - Projet d'intervention auprès du public.
- Une réunion partenariale est prévue le 10 février 2022 afin de construire ce projet.

Contexte

Ce groupe de travail a été initié en septembre 2020 à la demande de l'association La Clède, afin de travailler à l'amélioration du travail partenarial installé depuis plusieurs années entre l'Equipe Mobile de Psychiatrie Précarité (et plus globalement les services de psychiatrie) et les services de La Clède, dans l'accompagnement des publics accueillis.

Ce groupe est animé par les coordinatrices des réseaux Addictologie, Santé Mentale et Santé Vie Sociale.

Objectifs et pistes de travail :

Objectif Général

Faciliter l'accès aux soins en santé mentale des publics accueillis par les services de La Clède en favorisant le travail partagé de ces services avec ceux de psychiatrie et en particulier le CMP et l'EMPP et en améliorant l'articulation entre leurs missions réciproques.

Objectifs spécifiques

- Créer un espace de rencontres et d'échanges réguliers entre les services de La Clède et le CMP/EMPP afin de repréciser les missions, attentes, besoins et limites de chacun et de faire le point sur les modalités et le fonctionnement du travail partagé.
- Accorder du temps à la pensée et à la réflexion commune, indispensables pour avancer efficacement face aux problématiques rencontrées et éviter le repli sur soi qui est un risque devant la difficulté.
- Envisager ensemble des pistes d'actions concrètes pour améliorer le travail ensemble, notamment : comment favoriser plus d'interventions directes auprès des personnes accueillies à La Clède ?

Les 2 premières rencontres réalisées en 2020 entre La Clède (le pôle Accueil/Santé et le pôle Hébergement/Logement) et le CMP/EMPP ont permis de :

- Reprendre les missions respectives de chaque structure et de chaque service avec notamment des précisions sur les évolutions des organisations.
- Partager les constats en particulier sur la difficulté d'accès aux soins psychiatriques.
- Echanger autour de la mise en place de permanences et de réunions d'équipes
- Echanger autour des dispositifs Le logement d'abord et Un chez soi d'abord développé en France sur le modèle de Housing First mis en œuvre en Amérique du Nord depuis plusieurs années.

Le réalisé en 2021 :

3 réunions du groupe de travail ont eu lieu en 2021 et 3 autres réunions ou rencontres ont été organisées directement en lien avec les actions portées dans ce cadre.

A chaque rencontre, un partage d'information était fait concernant les évolutions des protocoles et modalités d'accueil et d'intervention des structures en lien avec le contexte sanitaire COVID.

Date	Structures présentes	ODJ/objectifs/perspectives
29/01	2 participants : Un chez soi d'abord Montpellier et Reseda	Présentation du dispositif Un chez soi d'abord et des modalités d'immersion pour les partenaires.
04/02	12 participants : La CLEDE, EMPP CHAC, RESEDA	-Mise en place des permanences de l'EMPP dans les services de La Clède. -Modalités d'intervention de l'EMPP et de travail partenarial avec le CMP. -Travail avec le FAS. -Articulation avec les urgences. -Projet d'immersion dans le dispositif Un chez soi d'abord à Montpellier.
26/05	2 participantes de La Clède + équipe Un chez soi d'abord.	Journée d'immersion dans le dispositif Un chez soi d'abord à Montpellier pour 2 représentantes du groupe.
18/06	8 participants : La CLEDE (pôle Accueil et Santé, pôle Asile) et UPLU CHAC et RESEDA	Rencontre entre La Clède et l'équipe des UPLU (Unité de Psychiatrie Liaison Urgences) pour échanger sur la coordination des parcours : Quelles améliorations de fonctionnement possibles entre La Clède, la psychiatrie et les urgences ? Quels besoins spécifiques pour les femmes victimes de violence ? Partage des constats : langage non commun entre social et médical, difficultés d'accès aux soins, orientation dans l'urgence : accueil, sorties des urgences ou d'hospitalisation, conseils aux travailleurs sociaux face à une personne qui décompense, quel partenariat autour des violences intrafamiliales. Pistes d'actions : → Reprendre la convention entre psychiatrie et La Clède pour faciliter l'accès aux soins psychiatriques et l'accès à l'hébergement. → Préparer un protocole de lien avec la psychiatrie pour les professionnels de La Clède. → Partager et diffuser les contacts partenariaux.
01/07	10 participants : La CLEDE, EMPP, Reseda	-Point d'étape sur les permanences et réunions d'équipes de l'EMPP au CHRS, aux ACT et aux LHSS de La Clède. -Retour et partage d'expérience de la journée d'immersion Un chez soi d'abord. -Retour sur les rencontres partenariales de juin : FAS et UPLU.
11/10	2 participantes de l'EMPP + équipe Un chez soi d'abord.	Journée d'immersion dans le dispositif Un chez soi d'abord pour 2 autres représentantes du groupe.
10/11	13 participants : La CLEDE, CHAC : Services de psychiatrie, UPLU, Urgences, PASS, RESEDA.	Rencontre partenariale entre La Clède et les services des UPLU et des urgences pour échanger sur la coordination des parcours, les améliorations de fonctionnement entre ces structures et services partenariaux, notamment sur la question des violences intrafamiliales.

Projets et perspectives 2022 :

Une rencontre est prévue au premier semestre 2022 afin de faire le retour des différentes rencontres partenariales et actions portées en 2021, notamment :

- Permanences et réunions d'équipes EMPP/La Clède
- Réunions EMPP/FAS
- Journée d'immersion EMPP dans le dispositif Un chez soi d'abord de Montpellier
- Retour sur la rencontre partenariale du groupe avec les UPLU, les Urgences et la PASS du CHAC du 10/11/21, travail sur les pistes d'amélioration du travail partenarial posées à cette occasion.

7.3. PROJETS SUIVIS AVEC OU PAR L'ATELIER SANTE VILLE

7.3.1. Association RAIA

Mise en contexte

L'association RAIA (Rencontre et Amitiés d'Ici et d'Ailleurs) a sollicité l'ASV en février 2021 afin de travailler sur les effets de crise sanitaire notamment en termes de souffrance psychosociale et sur la sensibilisation à la vaccination.

Pour répondre aux besoins repérés et aux attentes de l'association, une action de théâtre forum a été envisagée sur la thématique « vie sociale en temps de crise sanitaire » : organiser un temps convivial autour d'un repas et un espace de parole et d'échange avec les habitants concernant l'impact de la situation sanitaire et l'appréhension à revivre des périodes de confinements.

Objectifs :

- Améliorer la compréhension individuelle de la crise sanitaire
- Favoriser les liens sociaux, la relation à l'autre
- Agir en faveur du bien-être psychique et la confiance en soi

En 2021

	Type d'action et nombre de participants	Contenu
23/03	Réunion de préparation 4 professionnels	Poser les besoins et élaborer les pistes d'action
18/05	Réunion de préparation RAIA / Intervenant Théâtre de la Réplique 6 professionnels	Rencontre avec l'intervenant théâtre, pose des objectifs, pose du cadre et construction du contenu de la soirée
26/06	Action théâtre interactif 18 usagers	Temps d'échange avec les habitants sur le confinement / mise en scène
28/06	Bilan RAIA / RESEDA 4 professionnels	Bilan de l'action et perspectives pour fin d'année ou 2022, nouveau temps de convivialité à prévoir et d'expression libre par rapport aux appréhensions de revivre des temps de confinement à envisager

7.3.2. GEM L'Emeraude

Contexte

Le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) est une association loi 1901 rassemblant des personnes ayant une maladie psychique dans l'objectif de rompre l'isolement que peut générer la maladie et de favoriser le lien social à travers des rencontres, des temps d'échanges et d'entraide et des activités de groupe.

Le projet « Santé vous bien » porté par le GEM, avec le soutien du volet santé de la Politique de la ville, propose un ensemble d'ateliers thématiques en partenariat avec différents professionnels.

Les objectifs de ce projet définis par le GEM sont :

- Maintenir le lien social tout en respectant les protocoles sanitaires pour prévenir la souffrance psychosociale dans un esprit de co-construction paritaire avec les bénéficiaires.
- Encourager le "prendre soin" en santé mentale avec l'accès à des méthodes douces de prévention santé.

Les ateliers proposés dans le cadre de ce projet sont : Sortir de l'isolement ; Fenêtre sur l'avenir ; Déverrouillage corporel ; Sas émotionnel ; Portes du sommeil ; Passage à table ; Portail de la mémoire ; Orifice respiratoire.

Le bilan de ce projet en 2021 souligne :

- o Le maintien de l'activité dans le contexte Covid19 : Les salariés et bénévoles font vivre pleinement l'association.
- o La bonne implication des adhérents à ces ateliers malgré le contexte : L'ensemble des 53 adhérents a répondu présent à ces ateliers. A titre d'exemples tous ont participé au moins une fois au cycle « sortir de l'isolement » et « fenêtre sur l'avenir ».
- o La mobilisation d'une dizaine d'intervenants thématique sur l'ensemble de ces cycles et des autres acteurs en santé mentale (CABA, Unafam...)

7.4. PROJETS PORTES PAR LE RESEAU SANTE VIE SOCIALE

7.4.1. Violences conjugales et intrafamiliales

Mise en contexte

Depuis 2005 des acteurs de santé du Pays Cévennes (élus, professionnels, bénévoles) se sont regroupés autour des problématiques des violences conjugales et des enfants exposés à ces violences, à travers des groupes de travail structurant une **dynamique partenariale** solide sur le territoire, qui s'inscrit dans un décroisement des secteurs (libéral, hospitalier, associatif, institutionnel) et des champs (sanitaire, social, médico-social, justice, forces de l'ordre...) et rassemble de nombreux acteurs locaux : L'association La Clède, le CIDFF 30, l'association La Gerbe (Ferme Claris), les centres sociaux, le Conseil Départemental (PMI, ASE, SST), la CAF, la PJJ, la justice, la gendarmerie, les médecins et infirmiers libéraux, l'hôpital (Pôle des urgences, maternité et pédiatrie) etc...

Cette **dynamique partenariale**, accompagnée et animée par le Réseau Santé Vie Sociale, œuvre à **l'élaboration d'outils** (repérage...), à la mise en place de sessions de sensibilisation/formation à destination des professionnels (médecins, internes, sage-femmes, travailleurs sociaux...), et accompagne le développement d'une culture commune et l'interconnaissance des acteurs en faveur d'une meilleure articulation des dispositifs, et d'une meilleure lisibilité du « parcours » des victimes de violences conjugales sur le bassin alésien.

L'évaluation de cette dynamique partenariale, financée par la fondation de France en 2016, a permis de dégager plusieurs perspectives, qui constituent les **axes de travail prioritaires** pour les années à venir:

1. La **poursuite des actions de sensibilisation et de soutien aux pratiques professionnelles**
2. La **définition d'un parcours pour les personnes prises dans des contextes de violences intrafamiliales**
3. Le soutien au **développement du travail en direction des auteurs de violences**, dans l'optique d'une approche systémique des violences conjugales.

En 2021

➤ **Concertation stratégique : le « Groupe Référent » : comité d'animation territoriale**

Pour soutenir la mise en œuvre de ces axes un « **groupe référent** » * de cette démarche est constitué, composé de professionnels du réseau, engagés de longue date dans la dynamique et souhaitant s'engager plus particulièrement dans l'animation des actions de sensibilisation et dans la définition stratégique et la mise en œuvre d'un parcours de prise en charge pour les personnes victimes de violences conjugales. Ce groupe est **animé par la coordinatrice RSVS**. 2 réunions ont eu lieu en **2021**. Le contexte n'a pas permis d'organiser d'action de sensibilisation/soutien des pratiques professionnelles.

Objectifs :

- Soutien pratiques professionnelles/sensibilisation
- Elaboration de parcours de prise en charge : victimes (dont les enfants), auteurs
- Pilotage projet réseau opérationnel VIF Cévennes autour des violences conjugales et intrafamiliales
- Animation dynamique partenariale autour des violences conjugales et intrafamiliales.

***Composition** : Président et directeur adjoint - La Ferme Claris ; Sage-femme PMI à la retraite ; Chef de Service SST St Christol-CD30 ; Conseillère conjugale et familiale-CD30 ; Agent de développement-La Clède, Chef de Service Hébergement-La Clède, Educateur, Travailleur social Accueil de jour des victimes de violences conjugales, La Clède ; IDEL Présidente Association Reseda ; médecin Chef Urgences, responsable service social et directrice adjointe Centre Hospitalier Alès Cévennes; Vice-Procureur – Tribunal Judiciaire d'Alès, Responsable des Plateformes Alès – La Grand Combe et de la MECS Clarence.

➤ **Concertation Technique : Espace de concertation technique VIF Cévennes**

Les équipes des CMS du territoire de St Christol-lez-Ales (St Christol-lez-Alès, La Grand' Combe, St Julien-les-Rosiers) sont à l'initiative d'un **groupe de travail** pour **relancer la concertation partenariale** autour du **projet de constitution d'un réseau territorial opérationnel violences conjugales**. **L'objectif étant d'améliorer le parcours des victimes** par une meilleure articulation des dispositifs dans le cadre de prises en charge coordonnées et partenariales des situations de violences conjugales sur le Pays Cévennes. Depuis 2019 ce groupe **est co-animé par la coordinatrice RSVS et la chef de service SST des CMS de St Christol**.

La **première étape** de ce processus est la mise en place (construction en 2019 et démarrage pour janvier 2020) d'un **espace de concertation régulier** sous la forme d'une **instance technique d'analyse de situations**, d'interconnaissance et de travail autour de l'amélioration des parcours. Cette instance rassemble les partenaires amenés à repérer et/ou accompagner des personnes prises dans des contextes de violences conjugales sur le territoire du Pays Cévennes (cf. Focus ci-après).

En **2021**, l'animation a été impactée par l'absence de coordination dédiée RSVS entre mars et novembre et le départ du Chef de service SST des CMS de St Christol sur d'autres fonctions au sein de Département.

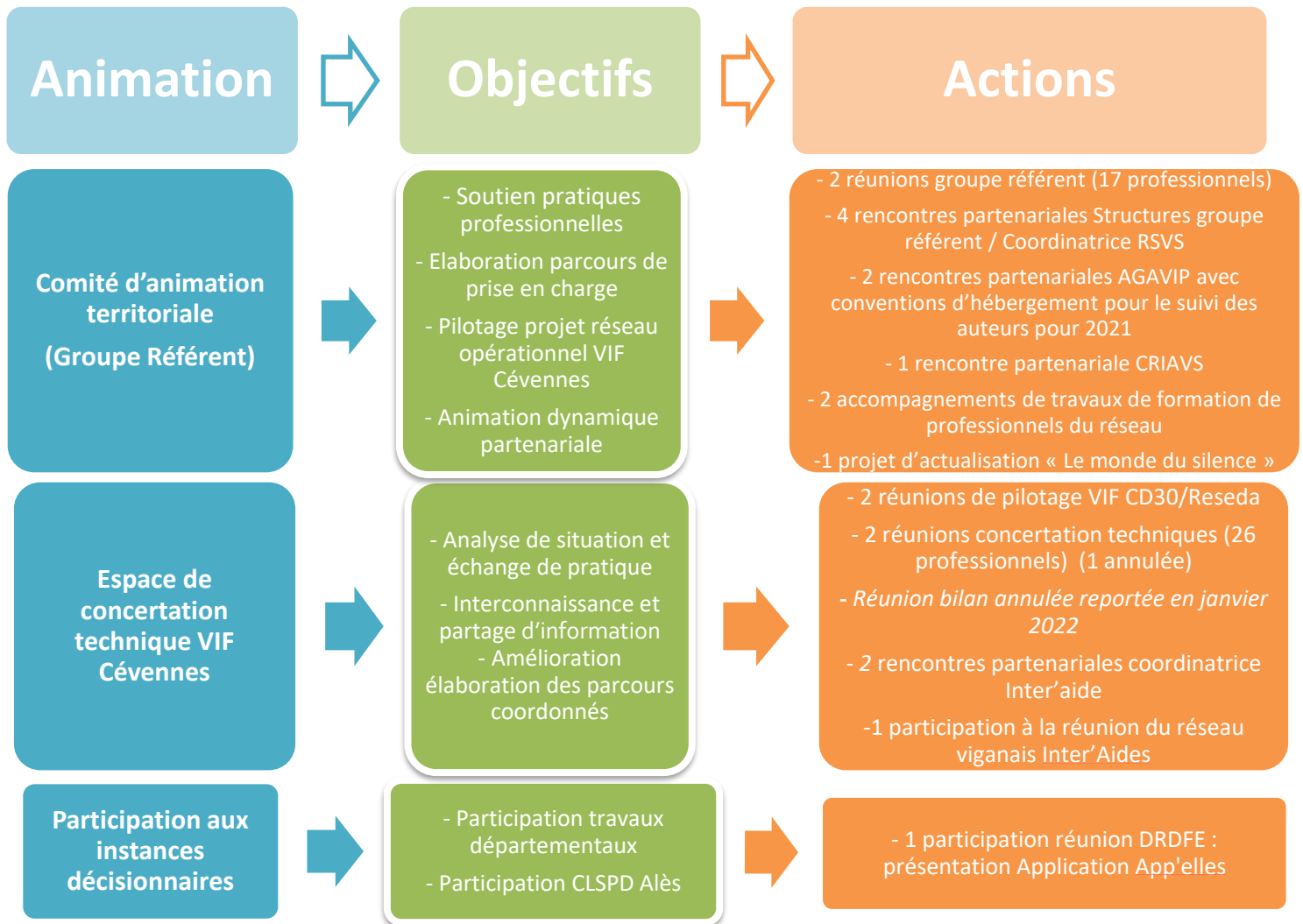
La reprise des travaux est programmée pour janvier 2022.

Objectifs

- Analyse de situations et échanges de pratiques
- Interconnaissance et partage d'informations
- Travail sur les parcours coordonnés : repérage des points de criticité et propositions d'amélioration/organisation.

➤ **Concertation institutionnelle :**

Dans le cadre son rôle d'animation/soutien de la dynamique partenariale sur les violences conjugales et intrafamiliales depuis 2005, la coordinatrice du RSVS participe aux instances de concertations institutionnelles locales et départementales pour la représenter : Les **Grenelles contre les violences intraconjugales sur la thématique de la coordination des acteurs** à Alès ; le Comité intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance d'Alès Agglomération (ex-CLSPD) d'Alès ; Soutien à la Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DDETS).



Focus : Espace de concertation technique autour des violences intra familiales et conjugales : « VIF Cévennes »

➤ L'espace de concertation technique violences conjugales/intrafamiliales est l'aboutissement d'une réflexion concertée des acteurs du territoire d'Alès et de son agglomération.

➤ Cet espace de concertation a pour objet :

- L'analyse de situations et l'échange de pratiques
- L'amélioration de l'interconnaissance entre partenaires et le partage d'informations
- La question de la coordination des acteurs
- L'amélioration des parcours des personnes en situation de violences intrafamiliales/conjugales.

➤ Contenu :

- Présentation par un des partenaires d'une situation passée qui met en lumière un dysfonctionnement partenarial et dont l'analyse en groupe doit permettre de travailler un schéma idéal de prise en charge.

- L'espace de concertation n'a pas pour objet le suivi/la résolution de situation en cours mais l'analyse d'une situation passée et des dysfonctionnements (ou succès) partenariaux à l'œuvre pour en tirer des enseignements.

- A travers l'exercice les partenaires sont amenés à mieux se connaître, comprendre les contraintes internes de chacun, trouver des modes de collaboration adaptés, identifier des points de blocages à résoudre collectivement, imaginer des solutions.

- Les synthèses des échanges auront vocation à alimenter le travail de concertation territoriale pour la définition de parcours idéaux de prise en charge.

- **L'animation de cette instance clinique ne pouvant incomber à la coordinatrice RSVS, le projet a été construit avec le groupe projet dans l'optique d'une autonomie** : L'instance est animée à tour de rôle par les participants à l'aide d'un cadre méthodologique partagé (des fiches outils ont été créées) et basé sur des règles et principes d'échanges.

➤ Territoire :

Le Pays Cévennes, composé d'Alès Agglomération et de la Communauté de Communes De Cèze Cévennes. Cette échelle territoriale est en cohérence avec le bassin sanitaire du Centre Hospitalier Alès Cévennes, l'UTASI Cévennes Aigoual, le Contrat Local de Santé du Pays Cévennes, ainsi qu'avec les habitudes de travail partenarial des professionnels autour des violences conjugales et intrafamiliales.

➤ Organisation :

- 5 séances de 2h par an

- Les séances sont accueillies dans les locaux de RESEDA ou des partenaires signataires de la charte qui le proposent. Les lieux des séances sont à définir au moment de la planification des séances de l'année.

- Rôles à répartir avant chaque réunion : Un animateur ; Un secrétaire de séance ; Un partenaire qui présente une situation.

- La logistique et la gestion de l'espace de concertation technique sont partagées entre les signataires de la charte et soutenue par l'association RESEDA. Elle s'appuie sur une plateforme collaborative numérique « Plateforme VIF Cévennes » créée spécifiquement pour ce dispositif et à laquelle ont accès les signataires de la charte et les membres de l'équipe de RESEDA.

Mise en contexte

L'espace de concertation sur la santé des personnes exilées, initié par le CADA (Association La Clède), l'association « Lieu dits », le Codes 30 et le RSVS est organisé autour de **deux volets** :

▷ La mise en place de consultations psychologiques pour les personnes en situation d'exil :

➤ Soutien à la constitution d'une **équipe** de professionnels bénévoles (composée de psychologues, 1 psychiatre, 1 médecin, 1 interprète)

➤ **Fonctionnement** :

- Les consultations sont gratuites

- L'orientation de personnes doit être réalisée par des professionnels et bénévoles ressources du territoire, via la coordinatrice du dispositif

- Chaque situation sera discutée par l'équipe de soignants et prise en charge ou réorientée vers le réseau de partenaires (psychiatrie, collectifs, associations etc.) en fonction de la pertinence de l'orientation, de la langue parlée et de la disponibilité des consultants etc.

- Un répertoire des personnes ressource en construction comme un outil pour l'équipe bénévole.

➤ **Appui de la coordinatrice RSVS : réservation de salle, soutien à la structuration et à la réalisation des outils, lien avec les partenaires**

▷ **Le groupe de travail Exil, Santé et Soins** : L'amélioration du parcours de soin des personnes en situation d'exil, vers une meilleure prise en charge.

➤ **Composition** : 40 personnes (élus, professionnels, bénévoles) issus de 17 structures (institutions, établissement de santé et associations)

➤ **Animation par la coordinatrice RSVS et intérim de la co-directrice de Reseda**

En 2021 il n'y a pas eu de réunion du groupe de travail Exil Santé et Soins, le choix a été fait de se consacrer à mettre en place la session de formation clinique de l'Exil avec le Centre Franz Fanon. La nouvelle coordinatrice a réactivé les rencontres en fin d'année afin de relancer les rencontres du groupe en 2022.

➤ **Objectifs** :

- Améliorer l'accès à la santé à la prévention et aux soins des personnes en situations d'exil

- Soutenir les pratiques des professionnels qui accompagnent ces publics

- Soutenir les bénévoles qui accompagnent ces publics

- Animer une concertation territoriale et développer une culture commune entre les différents acteurs qui interviennent autour du parcours de santé des personnes en situation d'exil (professionnels, bénévoles, élus).

➤ **Axe de travail prioritaire en 2021 :**

→ **Projet de soutien aux pratiques professionnelles :** Mise en place d'une formation sur la clinique de l'exil par le centre Frantz Fanon*.

* Cette formation était initialement programmée au printemps 2020. Elle a subi 4 annulations et reports (avril 2020 ; décembre 2020 ; janvier 2021 ; mars 2021) en lien direct avec la crise sanitaire et les périodes de confinement.

La formation a finalement eu lieu en 2 sessions de 2 ½ journées en juin et septembre 2021.

Il y a eu plusieurs temps de travail autour de ce projet initié au sein du groupe de travail Exil Santé et Soins, comme réponses à leurs besoins en termes de soutien des pratiques. Pour la réalisation et la programmation, ce projet de formation particulier et travail se fait avec la responsable du Centre Frantz Fanon et la coordination RSVS, en lien avec la direction de RESEDA.

En 2021

	Date	Participants	Contenu
Consultations psychologiques pour les personnes en situation d'exil	12/02	3 professionnels	Entretien téléphonique Projet Croix Rouge Française et Gouvernance Frantz Fanon, lien CAPE
	08/03	3 participants	Réunion coordination clinique Equipe de bénévoles de CAPE
	22/03	3 professionnels	Réunion coordination clinique Equipe de bénévoles de CAPE
	10/05	3 professionnels	Réunion coordination clinique Equipe de bénévoles de CAPE
	05/07	3 professionnels	Réunion coordination clinique Equipe de bénévoles de CAPE
Soutien aux pratiques professionnelles & GT ESS	04/01	2 professionnels	Réunion organisation Formation exil – Centre Frantz Fanon Point programmation, ODJ de la formation, nombre de participants, Devis, Coût, Inscriptions, Modalités organisationnelles...
	07/01	2 professionnels	Réunion Temps d'échange et entretien, suivi projet Formation Exil 19 juin 2021, groupe de travail Exil
	12/01	2 professionnels	Réunion organisation Formation exil – Centre Frantz Fanon Point sur la situation, Décision conjointe Annulation / Reprogrammation et point projet
	29/06	23 participants	Formation Clinique de l'Exil session 1* Clinique de l'Exil proposée par le Centre Franz Fanon sur le psychotrauma
	08/07	2 professionnels	Entretien téléphonique – recueil éléments de bilan auprès d'1 participant (membre GT ESS et Vice-président Reseda) Retour sur le contenu de la 1ère session de formation "clinique de l'exil" et les enjeux mis en lumière pour la poursuite de la dynamique (soins somatiques des personnes en situation d'exil)
	09/09	18 participants	Formation Clinique de l'Exil session 2* Clinique de l'Exil proposée par le Centre Franz Fanon sur l'accompagnement au soins psychologiques avec un interprète
	09/12	2 professionnels	Coordination interne

			Temps de travail Coordinatrice RSVS et directrice Reseda, présentation du GT ESS, perspectives et relance de la dynamique pour 2022
	13/12	2 professionnels	Rencontre partenariale Rencontre préparatoire à la mise en place de soirées thématiques à destination des membres du GT ESS mais aussi de bénévoles accueillants. Projet de mise en place d'un ciné débat avec Antoine DUBOS, réalisateur du documentaire "Avec les mots des autres" en 2022
	21/12	2 professionnels	Coordination interne Analyse du questionnaire de satisfaction formation en juin/septembre 2021 - Clinique de l'exil - Travailler avec un interprète

7.4.3. Projet Raison de plus

En 2020, la coordinatrice du RSVS et le coordinateur de l'ASV ont rencontré la directrice de l'association Raison de +, dont les projets de santé ont longtemps été accompagnés par l'ASV. Cette rencontre a permis de refaire du lien après des changements internes dans les deux structures, et de faire le point sur les projets accompagnés et les perspectives.

En 2021

Dans ce cadre, l'association Reseda a été sollicitée en 2021 pour accompagner Raison de + dans un projet de concertation avec d'autres structures intermédiaires autour de la problématique de la prise en charge des soins psychologiques pour certains de leurs bénéficiaires (dont les publics précaires). L'objectif étant de répondre à un Appel à Projet du FSE autour de la question des soins psychologiques des publics accompagnés dans le cadre de l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA.

Cette sollicitation fait suite à la remise en question des financements d'un des projets de santé de Raison de +, anciennement accompagné par le RSVS : « les ateliers accompagnement psy en individuel ». Ces ateliers, visaient à favoriser l'insertion des bénéficiaires en travaillant sur les freins à l'insertion professionnelle. La santé étant le 3^e frein majeur, notamment les situations d'anxiété, perte estime de soi, dépression, problématiques d'addiction ... Les financeurs de ces ateliers demandent pour 2021 de réinterroger les pratiques (réduire de nombre de séance à 5) et de se rapprocher des structures dont la santé est l'objet.

Pistes de travail issues de la réunion de travail du 2 mars 2021 :

- Activer des partenariats locaux pour la mise en place d'accompagnements psychologiques notamment avec des structures comme le CIBC
- Organiser une réunion de concertation partenariale autour des besoins et réponses pour les soins psychologiques des bénéficiaires des associations intermédiaires d'insertion. Raison de + propose de porter une réponse pour le collectif.

L'ASV, le RSV et le réseaux santé mentale sont restés en veille pour accompagner ce projet, qui a été freiné en 2021 par la crise sanitaire.

7.5. PROJET PORTE PAR L'ATELIER SANTE VILLE ET LE RESEAU SANTE VIE SOCIALE

7.5.1. Projet Médiation en santé, sur le Nord du territoire

Mise en contexte

Dans le cadre du Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS) 2019-2022, l'ARS Occitanie a lancé en 2019 un appel à projet « médiation en santé ». Cet appel à projets vise à soutenir, par le biais de la médiation en santé, le repérage, l'accompagnement vers les soins et la prévention des publics précaires, notamment sur des territoires choisis au regard d'indicateurs de précarité (quartiers prioritaires par exemple).

Cet appel à projet correspondant à des besoins repérés dans plusieurs parties du territoire (centre-ville et faubourgs d'Alès, Communauté de Communes De Cèze Cévennes) dans lesquels les professionnels rencontrent des publics très éloignés des soins et de la prévention, plusieurs acteurs du territoire (associations, collectivités) y ont vu un levier pour mieux repérer et accompagner ces personnes.

En 2020, la coordinatrice du RSVS, en lien avec l'Atelier Santé Ville, a soutenu la concertation des acteurs dans deux parties du territoire (Alès et De Cèze Cévennes). Ces réunions de concertation ont donné lieu au dépôt de deux projets élaborés collectivement par les acteurs de ces secteurs, en réponses aux besoins spécifiques repérés. Les projets ont été déposés pour le collectif par deux porteurs de projets (RESEDA pour le secteur de De Cèze Cévennes et La Clède pour le secteur d'Alès).

Mise en œuvre du projet

Le projet de médiation santé du Secteur de De Cèze Cévennes a été financé en 2020, puis renouvelé pour 2021, malgré une mise en œuvre effective seulement en octobre 2020, en raison des délais imposés par la crise sanitaire.

Entre juillet 2019 et octobre 2020, l'équipe mutualisée de santé publique (Coordinations ASV, RSVS et CLS) a soutenu la mise en œuvre de ce projet à travers l'animation du Comité Technique* qui a été le moteur de cette dynamique partenariale. C'est au sein du Comité Technique qu'ont été mis en œuvre la conception du projet, la rédaction de la réponse à l'Appel à Projet du PRAPS, le calendrier, le recrutement, puis le suivi de l'action. En l'absence de structure locale en capacité de porter le projet de médiation, puisque la future Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du territoire, reconnue légitime par tous pour porter le poste, n'était pas labellisée au moment du dépôt de l'Appel à Projet, l'association Reseda a été sollicitée pour porter le projet et déposer en son nom pour le collectif Médiation santé de Cèze Cévennes. Il a été convenu que si le portage était réalisé par Reseda, pour permettre au projet de voir le jour, ce serait dans la perspective de transférer le portage à la CPTS lorsque ce serait possible, et que le projet serait mis en œuvre, piloté et suivi par le Comité Technique, avec le soutien de l'équipe mutualisée de santé publique pour la coordination du Comité technique et le suivi de l'action.

C'est dans ce cadre qu'une médiatrice en santé (0,8 ETP) a été recrutée en septembre 2020 et a débuté sa mission. Le Comité Technique assure un suivi hebdomadaire de l'action et la structuration du cadre des missions de la médiatrice (critère inclusion, territoire, outils de suivis et de bilan, outils de communication).

Membre de l'équipe de Reseda, elle réalise sa mission sur le secteur Bessèges/St Ambroix, Molière Sur Cèze, hébergée par convention dans les locaux du Centre de Santé de St Ambroix, et en lien étroit avec

les membres du Comité Technique et leurs équipes sur le territoire ainsi qu'avec les coordinations des réseaux de santé, notamment du Réseau Addictologie.

***Composition du Comité Technique Médiation Santé :**

Directrice Reseda, coordinatrice CLS Pays Cévennes et intérim coordination RSVS ; Coordinateur Atelier Santé Ville ; Chef du Service Social territorial CMS Bessèges/St Ambroix ; Coordinatrice MSP Bessèges ; Médecin Directeur Médical Offre en Santé Filières Sud et Président association CPTS Entre Cèze et Gardon en Cévennes (ECEGEC) ; Conseillère insertion et animatrice socio-professionnelle, Relais emplois de Cèze Cévennes ; Coordinatrice Enfance Jeunesse, Communauté de Communes De Cèze Cévennes.

Objectifs du projet

Objectifs généraux :

- Favoriser l'accès à la prévention, aux droits et aux soins du public en situation de précarité et de vulnérabilité
- Lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé

Objectifs spécifiques :

- Accompagner les habitants de la vallée de la Cèze pour un accès autonome aux soins et à la prévention :
 - ➔ *Aller à leur rencontre sur leur lieu de vie*
 - ➔ *Créer un lien de confiance*
 - ➔ *Identifier les besoins et orienter/accompagner vers les dispositifs existants*
- Mobiliser les acteurs de santé et ceux du secteur médico-social, favoriser leur mise en réseau, contribuer à une meilleure connaissance des publics pour améliorer leur accueil et leur suivi au sein des structures, en s'appuyant notamment sur le réseau existant et déjà sensibilisé tel que les associations de professionnels de santé, les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles ainsi que la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (en cours de création), les CMS et leurs divers services sur le territoire :
 - ➔ *Aller à la rencontre des acteurs de santé du territoire*
 - ➔ *Sensibiliser et informer sur les besoins spécifiques du public cible*
 - ➔ *Mettre en place des actions de prévention et d'éducation à la santé co-animées avec des partenaires*

En 2021

En 2021, l'association Reseda a continué à porter le dispositif de médiation en santé, en accord avec les membres du Comité technique et l'association porteuse de la CPTS Entre Cèze Et Gardon En Cévennes, dont la structuration a été retardée par la crise sanitaire. Le transfert du poste est prévu pour 2022.

Ainsi outre le portage du poste, l'équipe mutualisée de santé publique (Coordinations ASV, RSVS et CLS) a continué à soutenir le dispositif de médiation santé : participation aux comités technique ; soutien à la conception des documents de communication (Flyer, fiche de liaison, carte de visite) ; structuration du dispositif (critères et d'inclusion et de sortie de prise en charge, cadres des missions de la médiatrice santé, évaluation du dispositif auprès des professionnels et des usagers) ; mise en place de séances de

régulation/analyse des pratiques avec une psychologue pour la médiatrice ; mise en lien de la médiatrice avec les partenaires des membres des réseaux de santé ; rédaction des bilans, etc.

Dans ce cadre, la médiatrice en santé en lien avec la coordinatrice du RSVS travaille la thématique de l'accès à la santé des personnes qui en sont le plus éloignées, abordée à des échelles différentes (jeunes dits « invisibles », personnes en situations d'exil, victimes de violences conjugales, réductions des risques dans des communautés vivant en marge etc.

De son côté, la médiatrice santé fait le lien entre les partenaires de la Vallée de la Cèze et les coordinations de réseaux de santé, notamment santé mentale (MSP, CMS, Centre social etc.) et facilite le déploiement des actions et projets des réseaux ou des partenaires dans le cadre du CLS.

Le bilan du dispositif Médiation en santé est disponible à Reseda.

7.5.2. Les Invisibles

Mise en contexte

Le Projet « Cévennes pour tous – Les Invisibles » porté par le PLIE Cévenol, Syndicat Mixte du Pays Cévennes est un dispositif expérimental régional et national mis en place sur le territoire d'Alès Agglomération et la Communauté de Communes de Cèze Cévennes en 2020 pour la première année. Il a débuté le 16 décembre 2019 pour se terminer le 15 décembre 2020. Il a été reconduit ou prolongé pour 3 mois jusqu'en mars 2020 au vu du contexte sanitaire lié à La COVID-19.

Il s'agit d'un projet émergent s'adressant aux jeunes de 16 à 29 ans les plus éloignés et les non pris en charge ou non accompagnés, « hors parcours », qui sont appelé NEETs ou Not in Educations, Employment or Training (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire). Le public dit « Invisible » est estimé à environ 1200 à 1500 personnes, avec une étude récente qui estime à fin 2019 à 4500 jeunes pour le territoire.

Le projet

L'objectif du projet est de repérer au moins 200 personnes et de parvenir à en accompagner 80. A fin novembre, le nombre de jeunes accompagnés s'élève à 72.

Le dispositif s'appuie sur un réseau d'acteurs sociaux lors de la phase de repérage. La mise en place d'instance technique et de pilotage assure une lecture claire de l'avancée du Projet. Le choix des acteurs de terrain dénommés « têtes de réseau » associatives s'est fait à la fois pour leur capacité à s'appuyer sur des partenariats existants et bien structurés mais aussi et surtout pour leur savoir « aller vers » les publics en difficultés afin d'établir un lien utile à l'entrée dans un parcours d'accompagnement. Les 3 têtes de réseaux sont des associations avec lesquelles RESEDA travaille déjà : L'œuvre de la Miséricorde, Le Stade Sainte Barbe et Avenir Jeunesse.

Accès à la santé des publics qui en sont le plus éloignés

La **médiatrice en santé** du territoire de De Cèze Cévennes (Cf. *Médiation santé dans Accompagnement de projet*) est en lien avec l'intervenant de la Miséricorde sur le terrain dans le cadre de ce repérage, cet aller-vers. Ainsi un binôme s'est constitué, travaillant déjà ensemble afin d'être repéré et d'instaurer un lien de confiance, permettant les premiers entretiens tripartite puis l'accompagnement et la médiation. Les 3 travailleurs sociaux ou « têtes de réseau » estiment au mois de novembre que 10 à 20 % des jeunes accompagnés nécessitent un accès aux droits et aux soins. La médiation en santé est complémentaire,

elle facilite la démarche pour les personnes. Ici elle est considérée comme une plus-value nécessaire, un outil mobilisable par le travailleur social dans le cadre du parcours du jeune.

Accompagnement au projet

En 2020 a débuté un travail d'accompagnement, appui et soutien à la méthodologie et ingénierie de projet, continuité du travail de la médiation en santé, de l'accès à la santé et à la prévention et aux soins, dans le but de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Le constat et les premiers échanges ont mis en exergue la nécessité pour les professionnels confrontés à ces jeunes et leurs difficultés, leurs situations, le nonaccès aux droits et aux soins, du besoin d'échange de pratique et/ ou de supervision.

Le RSVS, via son contexte et son historique, a une expérience avec une réflexion conduite par le comité de pilotage depuis 2014 ayant amené à créer un espace d'échange interdisciplinaire de pratique autour de cas complexes. Ces échanges interdisciplinaires de pratiques via des séances animées par une psychologue ont eu lieu et ont été reconduits de 2014 à 2018, avec un bilan en 2017. Il a été acté alors l'intérêt de reconduire ce type d'action. La proposition de soutenir les professionnels intervenant auprès du public dit des Invisibles a été faite, afin de leur permettre un temps de régulation avec un professionnel de la parole et de l'écoute, psychologue.

En 2021

En 2021 les liens ont été maintenus par l'intermédiaire de la médiatrice santé, mais dans le contexte de l'absence de coordination dédiées RSVS, la réflexion autour de la mise de séances d'échanges interdisciplinaires de pratiques pour les travailleurs sociaux investis dans l'aller-vers les Invisibles n'a pas pu être développée. Cette piste sera remise au travail en 2022.

7.6. LE RESEAU PERINATALITE ET PETITE ENFANCE

Les réseaux Périnatalité-Petite enfance et Santé mentale du bassin alsésien collaborent étroitement depuis plusieurs années au travers des diagnostics, la construction de projet et la mise en place d'actions.

Le réseau périnatalité se positionne en anténatal prenant en compte la santé de la femme enceinte et de l'enfant à naître, et en postnatal jusqu'au 3 ans de l'enfant en privilégiant une approche environnementale (famille, social).

Pour le suivi de grossesse, le réseau contribue à promouvoir l'existant autour de l'amélioration du suivi de grossesse et de la prise en compte de l'enfant à naître ou du nourrisson (entretien précoce, staff hospitalier / fiches de suivi, staff protection de l'enfance, distribution des affiches et des plaquettes d'information émises par le Réseau régional Naître et Grandir en Languedoc Roussillon, veille sur le projet « Grossesse, Maternité, Vulnérabilité ») afin de leur donner plus de visibilité et d'en faire de véritables leviers pour l'amélioration de pratiques concertées dans les situations complexes concertées dans les situations complexes.

Pour la petite enfance, de plus en plus d'actions sont organisées en faveur d'une meilleure connaissance du développement du jeune enfant et d'une prise en compte des évolutions parentales et sociétales, qui contribuent à ajuster les accompagnements parentaux. Un groupe de travail Petite enfance a travaillé sur des outils de meilleure connaissance partenariale (plateforme numérique, rencontres partenariales et présentations in situ, échanges de pratiques inter-institutionnels) et des outils d'accompagnement à la parentalité (Elaboration d'un livret « *Nos premiers pas dans ma vie* », soutien au LAEP du territoire sur leurs projets de prévention, échanges autour de la démarche initiée en 2019 « Les 1000 1ers jours ».)

Les supports de prévention (locaux, régionaux, ou nationaux) sont mis à disposition des partenaires : service maternité, sages-femmes libérales, service addictologie du CHAC, CSAPA, services de PMI, professionnels de santé, de la petite enfance...

Cf Bilan du réseau périnatalité pour le détail des projets et actions.